Rapport annuel 1999 - 2000

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
CHIFFRES CLÉS	11
REVUE DE L'ANNÉE	13
REVUE FINANCIÈRE	60
ÉTATS FINANCIERS	62
RÉSULTATS COMPARATIFS	77
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	78
CONSEIL D'ADMINISTRATION	79
DIRECTION	79
RÉPARTITION DES FONCTIONS CORPORATIVES	80
CODE D'ÉTHIQUE	82
ADRESSES	84

LE MANDAT DE LOTO-QUÉBEC

LOTO-QUÉBEC EST UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

Depuis sa création en 1969, la Société exploite, directement ou par l'entremise de ses filiales, des loteries, paris et jeux de hasard relevant de sa compétence. Le mandat de la Société s'articule autour de quatre objectifs majeurs auxquels se greffe une conscience sociale agissante.

La performance : optimiser le revenu net en offrant les meilleurs produits de divertissement et les meilleurs services qui soient.

L'intégrité et la crédibilité : faire preuve d'une vigilance indéfectible pour assurer l'intégrité et la crédibilité des jeux qu'elle commercialise et la transparence de ses opérations.

L'expansion : diversifier ses activités en développant tous les jeux et les marchés jugés appropriés.

La compétence et le savoir-faire : maintenir son leadership dans son secteur d'activité en favorisant le développement des compétences qui lui sont indispensables.

Conscience sociale : assumer pleinement sa responsabilité de citoyen corporatif en multipliant ses façons de partager le fruit de ses opérations avec les différents milieux et régions, et en intensifiant ses interventions dans le domaine de la prévention du jeu pathologique.

AL
ÉCON

SOCIAL
ÉCONOMIQUE

LOTO QUÉBEC

IRE social

2 148 organismes sans but lucratif

ont retiré

des loteries et des bingos

18,4 millions de dollars

Les voies

100-05671/

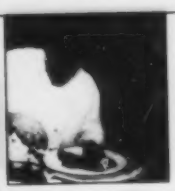

et économique

ÉCONOMIQUE
SOCIAL
ÉCONOMIQUE

Entreprise d'Etat dont le succès est proportionnel à l'encouragement de la population, Loto-Québec retourne intégralement au public le fruit de ses opérations :

3,444 milliards de dollars

de revenus en 1999-2000

3,444 milliards de dollars

redistribués à différents titres

1,251 milliard

en dividende à son unique actionnaire, le ministre des Finances du Québec

932 millions

aux gagnants de loteries et de bingos

411,5 millions

aux partenaires des réseaux de loteries, loteries vidéo et bingos

400,3 millions

en achat de biens et de services

263 millions

en salaires et avantages sociaux à 5 974 employés

149,6 millions

en taxes aux gouvernements

36,6 millions

en contributions au Fonds d'aide à l'action communautaire et à d'autres comptes gouvernementaux à fin déterminée

En plus de remettre au public le fruit de ses opérations, Loto-Québec a un impact mobilisateur sur plusieurs aspects de la vie québécoise.

- Création d'emplois directs et indirects
- Formation de personnel spécialisé
- Intégration des organismes caritatifs au rendement de ses secteurs de jeu
- Mise en valeur de l'expertise québécoise
- Instauration de partenariats avec le secteur privé
- Lancement de jeunes entreprises sur la scène internationale
- Apport au développement économique et touristique régional
- Commandites de manifestations régionales, communautaires, sportives, artistiques et culturelles
- Mise en valeur des artistes québécois des arts de la scène et des arts visuels par le biais des spectacles que présentent les casinos de Montréal et de Hull et de la Collection d'œuvres d'art de Loto-Québec
- Création d'un réseau d'intervenants intégrant la recherche, la prévention et le traitement du jeu pathologique

et mobilisateur

LOTO-QUÉBEC :
UN PARTENAIRE
SOCIAL ET
ÉCONOMIQUE
RENTABLE
ET MOBILISATEUR
POUR LE QUÉBEC !

L'impact d'orientations stratégiques porteuses d'expansion

Résolument axé sur une vision d'avenir, le bilan particulièrement positif de l'exercice financier 1999-2000 confirme la valeur de nos orientations stratégiques, porteuses d'expansion pour Loto-Québec.

La Société a terminé l'année avec un chiffre d'affaires global de 3,444 milliards de dollars. C'est là une progression de 313,9 millions de dollars ou de 10 % par rapport à l'exercice antérieur. En hausse de 10,3 %, notre bénéfice net consolidé s'établit à 1,325 milliard de dollars. Voilà la somme de nos efforts.

Progressant de 6 %, les ventes de loteries ont atteint un sommet de 1,8 milliard de dollars. Cette année encore, le secteur des loteries inscrit la plus importante contribution au chiffre d'affaires de la Société (51,3 %). L'apport des loteries au bénéfice net consolidé est de 36,2 %. Avec des revenus de 683,5 millions de dollars, La Société des casinos du Québec inc. affiche une croissance de 7,9 %. Les casinos comptent pour 19,8 % du chiffre d'affaires consolidé, et 21,9 % du bénéfice net global. Également à la hausse, le revenu de La Société des loteries vidéo du Québec inc. s'établit à 928,4 millions de dollars, soit 20,9 % de plus qu'en 1998-1999. La contribution de ce secteur au revenu global est de 27 %, et de 41,8 % pour ce qui est du bénéfice net consolidé. Plus active que jamais, au sein d'une industrie en pleine réorganisation, La Société des bingos du Québec inc. a réalisé des revenus de 40,4 millions de dollars, et elle a versé plus de 9 millions de dollars aux organismes sans but lucratif qui comptent sur les bingos pour financer leurs œuvres. L'apport du secteur des bingos aux revenus consolidés est de 1,2 %, et sa contribution au bénéfice net global, de 0,2 %.

Une analyse rapide de ces chiffres démontre à quel point, d'une entreprise de loterie qu'elle était au départ, Loto-Québec est devenue, par le biais de la diversification de ses activités, une entreprise de divertissement.

Notre expansion en partenariat

L'inauguration du centre de villégiature Manoir Richelieu / Casino de Charlevoix, le lancement de la première loterie sur cédérom, une création d'INGENIO en association avec l'industrie du multimédia, et la création, avec CGI, d'une entreprise d'exportation du savoir-faire québécois, sont autant de faits marquants de l'année et d'axes d'expansion pour la Société.

Issu du consortium que Loto-Québec a formé avec Hôtels Canadien Pacifique et le Fonds de solidarité FTQ, le centre de villégiature Manoir Richelieu / Casino de Charlevoix, un investissement de 145,6 millions de dollars, a été inauguré le 24 juin dernier, après dix mois de travaux intensifs totalisant 800 000 heures-personne.

Au-delà de l'impact économique des travaux de construction et d'aménagement de ce complexe (760 ouvriers d'une vingtaine de corps de métiers ont été mis à contribution), ce centre de villégiature d'envergure internationale est porteur de retombées considérables, à court et à long termes, tant pour notre établissement de jeu que pour l'industrie touristique du Québec.

Cette première expérience concluante nous a amenés à concevoir un projet qui fera du Casino de Hull l'élément principal du premier centre de villégiature urbain du Québec. Mis en chantier dans le dernier trimestre de l'exercice, ce développement immobilier de 228 millions de dollars, qui créera 2 550 emplois directs et indirects en cours de réalisation, se traduira par un apport de 550 nouveaux emplois au terme des travaux.

Résultat tangible du virage multimédia de notre secteur recherche et développement, nous avons lancé, en février 2000, la première loterie mondiale sur cédérom, *Les Trésors de la tour*^MC. Cette primeur, issue de notre filiale INGENIO, ouvre un univers inexploré qui raffermit le leadership de Loto-Québec et lui permet d'accéder aux marchés internationaux d'exportation des jeux de hasard et d'argent.

Finalement, à la fin de l'exercice, nous nous sommes associés au géant de l'informatique, CGI, pour créer, à égalité de parts, une entreprise qui offrira aux sociétés de loterie du monde entier des services intégrés de consultation, de gestion, de développement et de vente de logiciels et de technologies informatiques. Cette nouvelle firme, qui s'inscrit dans un créneau relativement peu exploité, est garante de profits, tant pour Loto-Québec et CGI que pour le Québec.

Notre performance

Les loteries : une progression remarquable – Avec un revenu de 1,8 milliard de dollars, les loteries inscrivent une progression de 6 % en regard de l'année précédente, une performance qui relève des efforts conjugués de nos forces marketing et vente.

Adaptant notre marketing à l'évolution des attentes de la clientèle, nous avons mis l'accent sur la valeur de divertissement de nos produits traditionnels. Cette valeur ajoutée, entre autres, aux loteries instantanées a fait qu'à elle seule, cette catégorie a atteint un chiffre de vente supérieur de 15,7 % à l'année précédente. Autre progression à signaler, le *Super 7* a fait un bond de 23,7 %.

En ce qui a trait aux ventes, nous avons profité de l'implantation du terminal V3000 et du lancement de la première loterie mondiale sur cédérom pour resserrer nos liens avec notre réseau de 11 450 détaillants, l'un des plus importants réseaux de distribution au Québec.

En outre, prévoyant l'attrait qu'exercerait l'abonnement Lotomatique remanié pour offrir plus de loteries et de forfaits, nous avons invité de nouveaux organismes sans but lucratif à se joindre à la vente de ce produit pour, ainsi, augmenter leurs revenus. Notre réseau s'est donc enrichi de plus de 150 organismes, ce qui a porté le nombre de ces partenaires des ventes à 917.

Les casinos : un levier touristique – En hausse de 7,9 %, les revenus du secteur des casinos s'établissent à 683,5 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du Casino de Montréal a atteint 454 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 9,9 % par rapport à l'année 1998-1999, alors qu'il avait subi les contrecoups d'un arrêt de travail de six semaines. En 1999-2000, le réaménagement d'aires de jeu et de restauration, de même que le succès grandissant du *Cabaret* ont contribué à maintenir l'achalandage de l'établissement qui demeure l'un des plus importants casinos du monde.

Le Casino de Hull a augmenté son revenu de 2 %, réalisant un chiffre d'affaires de 194 millions de dollars. Avec la réalisation du projet de construction en cours, le Casino de Hull sera en mesure de soutenir la concurrence du nouveau compétiteur de la région Ottawa-Carleton, et de raffermir son rôle d'élément touristique majeur pour l'Outaouais.

Premier de nos trois établissements à bénéficier de notre partenariat avec l'industrie hôtelière, le Casino de Charlevoix a inscrit une progression de 16,9 % pour un chiffre d'affaires de 35,4 millions de dollars. Plus spacieux et mieux en mesure de répondre à une clientèle croissante, l'établissement donne déjà des résultats à la hausse. Il faut se rappeler que le Casino de Charlevoix a maintenu ses opérations tout au long des travaux de construction.

Nos restaurants : des étoiles... des diamants!... de l'or - Florissant, le secteur de la restauration inscrit des revenus de 66,6 millions, 18,8 % de plus que l'année antérieure. Ces résultats tangibles se doublent de la renommée impressionnante des tables de nos établissements.

Coté *cinq-étoiles* par le *Mobil Travel Guide* américain, pour la cinquième année consécutive, le restaurant *Nuances* du Casino de Montréal est maintenant le seul établissement du Canada à mériter cette distinction. Également répertorié parmi les 100 meilleurs restaurants canadiens, dans le guide *enRoute* d'Air Canada, *Nuances* a obtenu la cote *quatre-diamants* du CAA, une distinction qu'a aussi méritée le restaurant *Le Baccara* du Casino de Hull. Nous sommes fiers du prestige de nos tables qui constituent un atout majeur pour nos établissements de jeu.

Les loteries vidéo : une croissance soutenue – En hausse de 20,9 %, le secteur des loteries vidéo a réalisé un chiffre d'affaires de 928,4 millions de dollars. Avec un bénéfice net de 553,8 millions de dollars, 24,7 % supérieur à celui de l'année 1998-1999, ce secteur apporte cette année la plus forte contribution au bénéfice net consolidé de Loto-Québec.

Nous reconnaissons toutefois que pour maintenir la rentabilité des loteries vidéo, nous devrons investir dans les nouvelles technologies pour accroître, là aussi, la valeur de divertissement que recherche la clientèle.

Les bingos : des initiatives rentables pour les OSBL - Essentiellement fondé sur le partenariat avec les organismes sans but lucratif, notre secteur des bingos a fait profiter 1231 de ces organismes disséminés dans tout le Québec de 73 % de son bénéfice net, un apport de plus de neuf millions de dollars.

Au cours du dernier exercice, nous avons effectué une tournée du Québec pour dialoguer avec les organisateurs et promoteurs des bingos en salles et proposer des mesures susceptibles de revitaliser cette industrie en pleine mutation, une démarche enrichissante que nous renouvelons cette année. La Société des bingos du Québec inc. collabore également étroitement avec la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec dans la recherche de solutions satisfaisantes et rentables pour les intervenants du milieu.

Le multimédia : un nouveau clic dans l'innovation - Issue de notre partenariat avec l'industrie du multimédia, notre filiale INGENIO a enregistré des recettes avant même de terminer sa première année d'exploitation. C'est effectivement au cours du dernier trimestre de l'exercice 1999-2000 qu'INGENIO a livré à Loto-Québec le disque maître de la première loterie sur cédérom au monde, *Les Trésors de la tour*[MC].

Premier pas dans une direction jusqu'alors insoupçonnée, notre loterie sur cédérom pose les jalons d'une nouvelle génération de jeux. Garante de rentabilité pour Loto-Québec et le Québec, cette réalisation confirme le leadership de Loto-Québec à l'échelle mondiale, et ouvre de multiples avenues à l'expertise québécoise. D'ailleurs, INGENIO a déjà entraîné dans son sillage international ses partenaires québécois du multimédia, ZAQ Technologies et Sarbakan.

Véritable sérum de croissance pour diverses industries clés de l'économie québécoise, nos partenariats ont une triple portée : ils augmentent le rendement de nos acquis en matière d'expertise et d'installations, ils dynamisent les industries connexes auxquelles nous nous associons et influent sur l'apport des devises étrangères en favorisant le tourisme et l'exportation de produits et de services.

Au cœur et au rythme de la vie québécoise

Entreprise d'État édifiée et soutenue par le dynamisme de son milieu, Loto-Québec est intimement liée au quotidien de la population. Bien sûr, faire des heureux, c'est l'agréable particularité de notre mandat, une particularité que nous cherchons à étendre toujours davantage au-delà de la réalisation de notre mission qui est d'optimiser le rendement des jeux de hasard et d'argent.

C'est ainsi que parallèlement à notre expansion, nous accentuons notre participation aux différentes formes d'expression de la vie québécoise. L'appui qu'apporte notre programme de commandite à un nombre croissant de manifestations populaires, sportives, culturelles et artistiques dans tout le Québec se double d'un engagement corporatif mobilisateur pour plusieurs milieux.

À ce sujet, il m'importe de souligner notre engagement en ce qui a trait à la prévention du jeu pathologique.

Au-delà du budget que nous consacrons annuellement à la réalisation de notre programme corporatif de recherche scientifique et de prévention du jeu pathologique, nous nous sommes engagés, cette année, à verser 44 millions de dollars sur six ans au ministère de la Santé et des Services sociaux, pour assurer le soutien et les services nécessaires aux joueurs pathologiques. La première tranche de trois millions de dollars que nous avons versée en cours d'exercice, dans le cadre de cet engagement, a porté à plus de six millions de dollars la somme de nos contributions à la prévention du jeu pathologique pour 1999-2000.

Dans le domaine des arts, nous sommes particulièrement fiers d'avoir anticipé le retour au Musée du Québec de *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, la fresque magistrale de Jean-Paul Riopelle qui se trouvait, jusqu'en février dernier, à notre Casino de Hull. En renonçant au privilège que nous avions acquis pour une période de 20 ans, nous avons voulu donner à l'œuvre un environnement à sa hauteur de même qu'un public admirateur élargi.

Voilà, brièvement résumé, le bilan du dernier exercice financier de Loto-Québec. Ce bilan, qui s'établit à la fois en chiffres, en réalisations et en initiatives mobilisatrices, témoigne de la valeur de nos orientations, de la créativité et du savoir-faire de tous les secteurs de la Société et de la vigueur de nos partenariats.

Nos mises sur l'avenir

Force est de constater que divers phénomènes bouleverseront l'industrie des jeux de hasard et d'argent. Déterminée à relever ces nouveaux défis, Loto-Québec demeurera à l'écoute de ses clientèles, elle poursuivra son développement innovateur et maintiendra son rôle de leader à l'échelle internationale.

Consciente du potentiel de la recherche et du développement, particulièrement en ce qui a trait aux technologies de l'information et au multimédia, Loto-Québec mise largement sur ces secteurs pour assurer sa croissance.

Nous savons toutefois que notre expansion doit reposer sur des bases solides. Loto-Québec a assis sa réputation sur l'intégrité et la crédibilité. Et c'est en misant sur la vigilance et la sécurité qu'elle compte préserver son autonomie et ses acquis. Nos jeux, nos systèmes de jeu, nos installations tout comme le déroulement de nos opérations font l'objet d'une vigilance incessante que renforcent les meilleurs équipements technologiques.

Mais avant tout, Loto-Québec mise sur ses ressources humaines. Et c'est avec une grande fierté que je reconnais publiquement la valeur de nos employés de tous les secteurs, artisans des résultats dont ce rapport annuel fait état. Je salue également le mérite de nos partenaires de l'entreprise privée et du secteur communautaire dont le concours nous est précieux. Aux membres du conseil d'administration, je réitère ma gratitude en remerciant tout spécialement madame Francine De Montigny-La Haye, qui nous a quittés au terme de l'exercice, et en souhaitant la plus cordiale bienvenue à monsieur Joseph Benarrosh.

En terminant, je ne puis m'empêcher d'exprimer ma confiance en l'avenir. Nous avons posé les jalons pour que l'exercice en cours, celui qui marquera le 30e anniversaire de Loto-Québec, nous permette tous les espoirs.

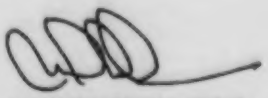

Le président-directeur général,
Michel Crête

	AU 31 MARS 2000 — EN MILLIERS DE DOLLARS		
	2000	1999	VARIATION %
Revenus totaux	**3 444 225**	3 130 279	10,0 %
Ventes de loteries	**1 768 224**	1 668 625	6,0 %
La Société des casinos du Québec inc.	**683 461**	633 495	7,9 %
La Société des loteries vidéo du Québec inc.	**928 412**	767 969	20,9 %
La Société des bingos du Québec inc.	**40 433**	41 252	-2,0 %
Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.	**323**	-	100,0 %
Resto-Casino inc.	**66 558**	56 037	18,8 %
Lots attribués – loteries	**913 752**	859 155	6,4 %
Lots attribués – bingos	**18 265**	18 572	-1,6 %
Bénéfice brut	**2 057 480**	1 862 642	10,5 %
Bénéfice net	**1 325 791**	1 202 003	10,3 %
Dividende	**1 251 000**	1 162 000	7,7 %
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	**16 348**	17 133	-4,6 %
Contributions au gouvernement du Québec	**20 240**	18 468	9,6 %
Autres sommes versées aux gouvernements du Québec et du Canada	**117 640**	107 932	9,0 %
Actif total	**643 075**	557 325	15,4 %
Avoir de l'actionnaire	**132 598**	94 395	40,5 %

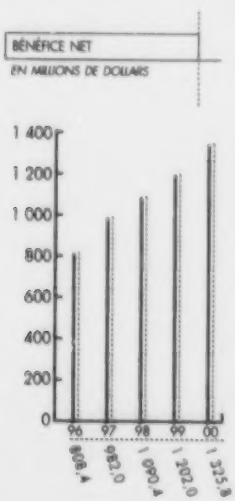

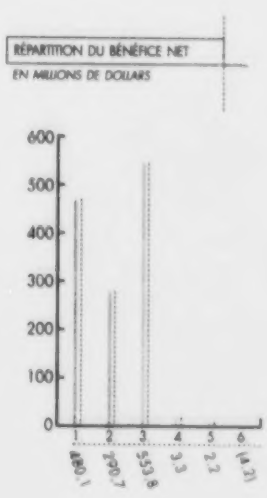

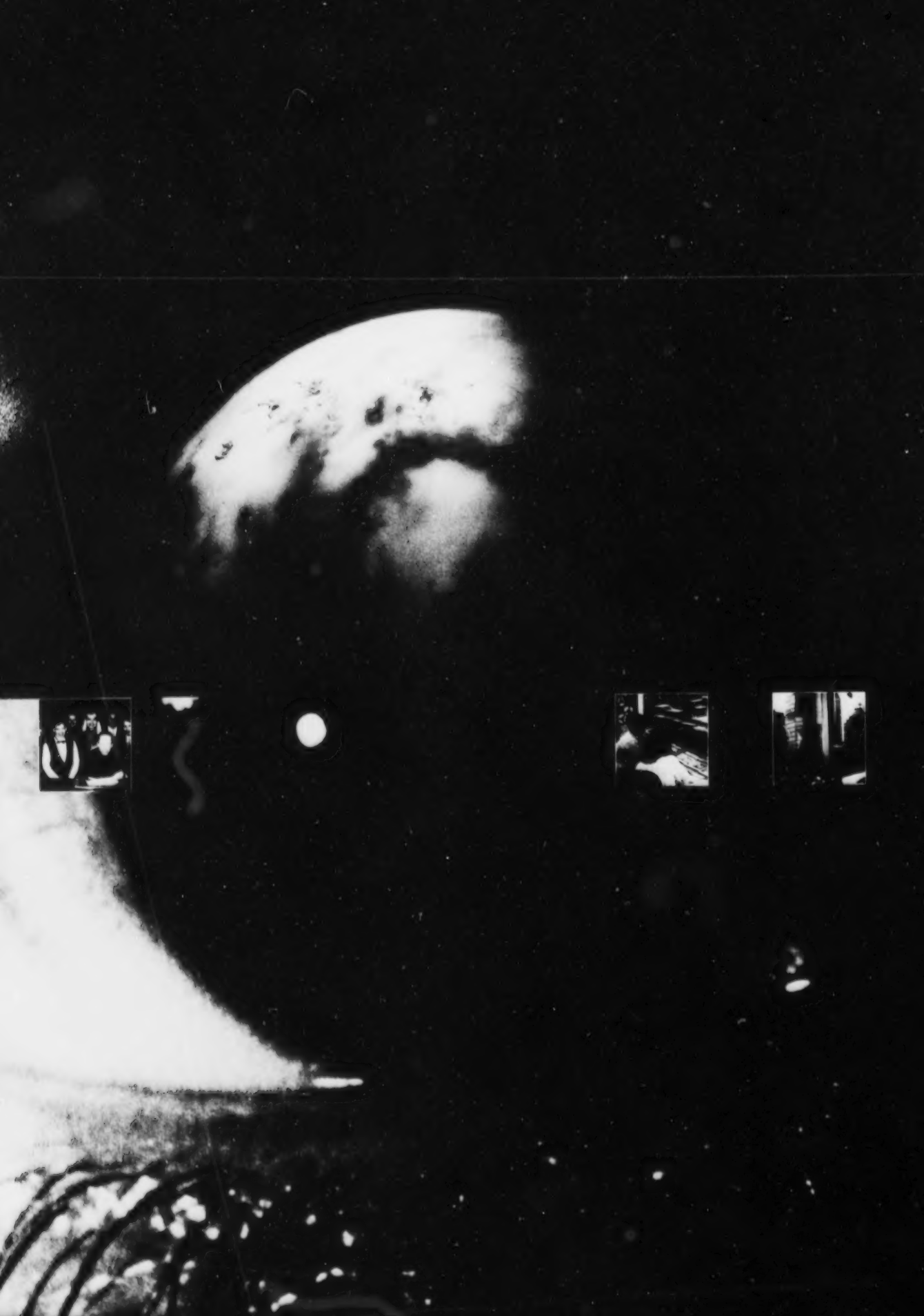

Au fil des ans, Loto-Québec est devenue une entreprise majeure au Québec. En moins de six ans, la transformation de la Société, la diversification de ses activités et la croissance de son chiffre d'affaires lui ont permis de doubler le dividende qu'elle verse à son unique actionnaire, le gouvernement du Québec. Pour l'exercice 1999-2000, ce dividende s'établit à 1,251 milliard de dollars.

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

OPTIMISER AU PROFIT DU QUÉBEC LE RENDEMENT DES JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

La planification stratégique : le développement d'une vision d'avenir ; l'axe de notre expansion

Point d'appui de la cohérence de l'expansion de la Société, la planification stratégique définit les orientations et stratégies corporatives, en fonction du mandat, des valeurs fondamentales et des priorités de l'entreprise. Ainsi, toutes les réalisations dont ce rapport annuel fait état découlent des orientations et stratégies corporatives qui sont définies dans notre Plan d'entreprise 1999-2002, dont voici les grandes lignes.

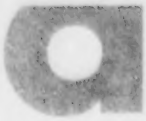

ugmenter, avec la contribution de chaque filiale, le bénéfice net consolidé de Loto-Québec, en misant sur

- **des jeux et des produits intéressants et renouvelés**
- **un service à la clientèle hors pair**
- **l'efficacité de ses structures et de ses opérations.**

Bien remplir son rôle de citoyen corporatif du Québec, tant sur le plan social que sur le plan économique. Pour ce faire, la Société

- **multiplie ses actions dans le domaine de la recherche scientifique, de la prévention et du traitement du jeu pathologique**
- **propose des ententes de partenariat aux organismes sans but lucratif**
- **partage le fruit de ses opérations avec les différents milieux et régions**
- **privilégie les partenariats avec le secteur privé**
- **suscite des retombées touristiques au Québec.**

Entretenir le haut niveau de confiance de la population québécoise envers la Société en maintenant rigoureusement

- **l'intégrité des systèmes, des jeux et des tirages**
- **la transparence de ses communications avec l'ensemble des publics québécois.**

Rallier à ses objectifs les employés de tous ses secteurs d'opération et accentuer leur sentiment de fierté et d'appartenance à une même entreprise. Pour ce faire, la Société mise sur

- **l'amélioration des programmes d'accueil et d'intégration**
- **l'optimisation des connaissances et du savoir-faire du personnel**
- **la planification de la relève**
- **l'augmentation du nombre d'outils corporatifs de communication interne**
- **le développement des moyens et des outils visant à fidéliser les employés.**

Faire de la fonction recherche et développement un instrument de croissance et de rentabilité pour l'entreprise

- en veillant à ce que ses unités d'affaires développent des jeux et des produits qui répondent à l'évolution des goûts de leurs clientèles et qui contribuent à élargir leurs marchés respectifs.
- en explorant, à l'extérieur de l'entreprise, le potentiel commercial des produits qu'elle aura développés.

Ces cinq grandes orientations s'inspirent des valeurs de l'entreprise

- Innovation et leadership dans le domaine des jeux
- Sens élevé de ses responsabilités et de son rôle de citoyen corporatif
- Transparence, maintien du niveau élevé de confiance du public
- Contribution au développement économique et social du Québec
- Respect des employés.

MATIÈRE PREMIÈRE

savoir-faire compétence

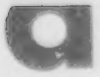

À l'origine de nos réalisations, au coeur de notre succès, nos ressources humaines incarnent la compétence et le savoir-faire qui caractérisent Loto-Québec.

NOTRE MATIÈRE PREMIÈRE :

LA COMPÉTENCE
ET LE SAVOIR-FAIRE

Déterminée à favoriser le développement et l'épanouissement de ses ressources humaines et à retenir les compétences qui lui sont essentielles, Loto-Québec a mis en oeuvre une grande diversité de programmes qui touchent aussi bien la formation et le perfectionnement que la motivation et la satisfaction au travail. Ces programmes, qui s'inscrivent dans un cadre corporatif de soutien à nos orientations stratégiques, visent à l'utilisation optimale de nos ressources humaines.

NOURRIR LA COMPÉTENCE ET LE SAVOIR-FAIRE

À Loto-Québec, nous reconnaissons l'inestimable apport de nos ressources humaines, mais nous sommes également conscients que compétence et savoir-faire sont des valeurs qui se nourrissent d'évolution et de perfectionnement.

Aussi, pour bien appuyer nos employés dans l'accomplissement de leurs tâches et dans leur cheminement professionnel, nous leur assurons une formation continue. Pour le dernier exercice seulement, nous avons consacré 16 800 jours à la formation de notre personnel, l'équivalent de 2,8 jours par employé.

Le personnel des casinos a fait l'objet d'une attention particulière, en raison de l'implantation du programme *Casino +*, une démarche d'amélioration continue du service à la clientèle, et de *Casino Privilèges*, un programme informatisé de reconnaissance pour les joueurs de machines à sous. Par ailleurs, le personnel affecté à la sécurité a profité d'une formation visant à l'aider à intervenir avec doigté lors de situations délicates.

De façon plus spéciale également, le personnel de l'informatique a été formé à de nouveaux logiciels, alors que nos employés qui travaillent en bureautique ont appris à maîtriser des outils de travail plus performants.

Créer et entretenir une fierté d'appartenance La fierté d'appartenance est un important facteur de motivation. Et Loto-Québec tient à ce que tous ses employés de tous les secteurs éprouvent un sentiment d'appartenance à une même grande entreprise.

C'est dans cette perspective qu'en 1999-2000, nous avons modifié notre formule d'accueil et implanté de nouveaux programmes. D'une part, tous les nouveaux employés sont maintenant invités à vivre une journée d'intégration corporative qui nous permet de projeter une image globale de la Société et de son fonctionnement, et d'inculquer à chacun un sentiment d'appartenance à Loto-Québec dans son ensemble. D'autre part, chaque filiale dispose maintenant d'un programme d'accueil et d'intégration qui lui est propre.

Répondre aux besoins Loto-Québec ne cherche pas seulement à aider ses employés à bien faire leur travail, elle tient à ce qu'ils soient bien dans leur travail. À cette fin, l'entreprise met à la disposition de son personnel divers services et programmes d'aide.

En janvier 2000, les parents et les grands-parents qui travaillent au siège social ont célébré le 10e anniversaire de la dynamique garderie Les Minis, dont les services sont particulièrement appréciés. Bientôt, les employés des Casinos de Montréal et de Hull pourront eux aussi profiter d'un service de garderie pour leurs enfants, à proximité de leur lieu de travail. À Montréal, la garderie sera aménagée dans le nouveau complexe multifonctionnel, alors qu'à Hull, elle sera prochainement construite selon des plans déjà arrêtés.

D'autre part, dans le dernier trimestre de l'exercice terminé, nous avons implanté un programme de planification financière dont peuvent se prévaloir les employés qui préparent leur retraite.

Employeur de choix Au cours du dernier exercice, la Société a embauché, pour l'ensemble de ses opérations, 698 employés réguliers et 110 surnuméraires, en plus de 1064 employés occasionnels pour le secteur des casinos. Par ailleurs, en décembre 1999, nous avons renouvelé pour une période de cinq ans, avec le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (unité Loto-Québec), le contrat de travail échu en juin 1998.

Fidèle à son engagement social, Loto-Québec cherche à refléter la diversité de la population au sein de son effectif et à développer les aptitudes à l'emploi des jeunes qui terminent leurs études.

Dans cet esprit, en 1999-2000, nous avons accentué notre présence aux diverses foires de l'emploi, intégré dans nos rangs quatre finissants pour des stages rémunérés de deux ans, et octroyé des bourses d'études couplées à des stages à dix universitaires handicapés.

Nommé « employeur de choix » dans le *Guide de l'emploi 2000*, Loto-Québec comptait 5974 employés réguliers au 31 mars 2000.

	AU 31 MARS 2000			
	Loteries	La Société des loteries vidéo du Québec inc.	La Société des bingos du Québec inc.	INGENIO, filiale de Loto-Québec inc.
CATÉGORIES	NOMBRE D'EMPLOYÉS			
Cadres	92	13	4	4
Professionnels	195	9	6	5
Techniciens	121	8	5	3
Employés de bureau	255	11	9	7
Conception multimédia / représentants	–	–	–	17
Total	**663**	**41**	**24**	**36**

	La Société des casinos du Québec inc.						
CATÉGORIES	SIÈGE SOCIAL	CASINO DE MONTRÉAL	CASINO DE CHARLEVOIX	CASINO DE HULL	RESTO-CASINO MONTRÉAL	RESTO-CASINO HULL	TOTAL
Cadres	7	442[1]	47[2]	200[3]	17	9	722
Cadres d'opérations	–	–	–	–	39	20	59
Professionnels	11	22	3	17	4	1	58
Techniciens	19	173	30	124	2	–	348
Jeux	–	1 031	127	367	–	–	1 525
Soutien bureau	36	459	68	222	18	4	807
Soutien général	–	560	72	150	638	271	1 691
Total	73	2 687	347	1 080	718	305	5 210

[1] Dont 232 chefs de table
[2] Dont 17 chefs de table
[3] Dont 99 chefs de table

ingéniosité

OUTILS D'EXPANSION

leadership créativité

LES OUTILS DE NOTRE EXPANSION :

Avant-gardiste, créatif et audacieux, constamment investi dans des projets à court et à long termes, notre secteur recherche et développement est la pierre angulaire de notre expansion.

LA CRÉATIVITÉ ET L'INGÉNIOSITÉ

Déjà à l'origine de premières mondiales qui ont affirmé notre leadership, le champ de la recherche et du développement de produits, de services et de marchés demeure l'incubateur de notre prospérité.

C'est d'ailleurs pour donner une impulsion au développement de nos projets fondés sur le multimédia que nous avons créé, l'an dernier, notre filiale INGENIO qui, on le verra un peu plus loin dans ce rapport, est déjà positionnée comme une référence mondiale dans l'industrie des jeux de hasard et d'argent multimédias.

Forte de ses solides assises, Loto-Québec mise plus que jamais sur la recherche et le développement à moyen et long termes pour découvrir des applications inédites dans l'industrie des jeux de hasard et d'argent, ouvrir des avenues novatrices, en partenariat avec des entreprises québécoises, créer des marchés insoupçonnés et atteindre de nouveaux sommets.

En investissant dans la recherche et le développement, Loto-Québec sait qu'elle investit dans son expansion et, partant, dans l'optimisation de son rendement.

Centre nerveux de nos opérations, le secteur des technologies de l'information assure l'évolution et la fiabilité de nos systèmes, et contribue au renouvellement de nos produits, de même qu'à l'amélioration des services aux consommateurs, aux détaillants et aux grossistes du réseau de vente de loterie.

Le passage à l'an 2000 a évidemment mobilisé l'expertise des technologies de l'information. Rien n'a été laissé au hasard pour que tous les systèmes de jeux et de gestion des jeux, de même que les systèmes administratifs soient certifiés conformes à l'an 2000, tant pour le 1er janvier que pour le 29 février et le 31 mars, dernier jour de notre année financière. Au total, 16 millions de dollars et plus de 22 000 jours-personne ont été investis pour réaliser les activités nécessaires à une transition harmonieuse.

Nouveautés

... Aux points de vente Parallèlement, tel que prévu, nous avons procédé au déploiement du terminal de jeux V3000 et à la migration à la technologie numérique du réseau de transmission des données de jeux. Au 31 mars 2000, plus des trois quarts des détaillants munis d'un terminal de jeux profitaient du nouveau V3000. L'installation de cette nouvelle génération de terminal dans l'ensemble du réseau de vente de loterie devrait être complétée dans le premier trimestre de l'exercice en cours.

Par ailleurs, depuis le 18 octobre 1999, un prototype de terminal de jeux libre-service (Loto Direct) est à l'essai dans 25 points de vente des régions de Montréal et de Québec. Ce projet, qui vise à faciliter la vente de produits de loterie dans les magasins à grande surface et chez les détaillants qui ont plusieurs caisses enregistreuses, est au stade de test de marché.

L'installation du prototype a été précédée d'un test technologique qui s'est déroulé avec succès, du 13 septembre au 17 octobre 1999, dans trois sites de la région de Montréal.

... Dans les jeux Au chapitre de l'amélioration des produits existants et de la conception de jeux, nous avons notamment réalisé le projet *Extra* multiple, qui bonifie à la fois l'*Extra* et les fiches de sélection de certains jeux sur terminal. Ces nouveautés seront implantées dans les prochains mois, au terme du déploiement des terminaux V3000.
Nous avons également apporté des modifications importantes à l'application de gestion des loteries instantanées, ce qui permettra d'augmenter le nombre et la variété de jeux instantanés lancés annuellement.

Finalement, nous avons terminé la refonte complète du système d'abonnement aux loteries, un travail amorcé en avril 1999. Basé sur une plate-forme technologique à la fois évolutive et souple, le nouveau Lotomatique donne maintenant accès aux jeux *Québec 49*, *Super 7*, *Extra* (et *Extra* en version multiple), en plus du *Lotto 6/49*.

Pour le secteur des casinos, les technologies de l'information ont conçu le *Méga Keno*, un jeu inspiré du concept de l'*Extra*, qui sera implanté dans nos trois établissements. Auparavant, le 1er juin 1999, nous avions procédé à la mise en service du jeu *Keno* au Casino de Charlevoix, rendant ainsi ce jeu accessible dans nos trois casinos.

... Dans les services Depuis le 1er avril 1999, le système des jeux de loteries est accessible dès 5 heures, le matin. Durant l'exercice financier 1999-2000, le personnel de la ligne d'urgence a su traiter 116 493 demandes d'aide provenant des détaillants et grossistes du réseau des ventes, ce qui représente un accroissement de plus de 40 %, au regard de l'année précédente, un surcroît largement relié au déploiement du nouveau terminal.

La centrale informatique des jeux a établi un nouveau record de disponibilité le 31 juillet 1999, en inscrivant 551 jours consécutifs sans panne, un exploit qui témoigne de la vigilance du personnel des technologies de l'information, considérant que plus de 433 millions de transactions ont été traitées durant l'année 1999-2000.

Quelle que soit notre force créatrice, quel que soit notre savoir-faire, rien ne saurait assurer notre succès si nous n'avions assis et maintenu notre réputation sur l'intégrité et la crédibilité.

NOS ASSISES INDÉFECTIBLES :

L'INTÉGRITÉ ET LA CRÉDIBILITÉ

Valeurs fondamentales de Loto-Québec, l'intégrité et la crédibilité requièrent de tous les employés une vigilance soutenue. Et cette vigilance est particulièrement incessante dans certains secteurs de notre structure organisationnelle.

Un recoupement incessant d'actions sur plusieurs fronts

Sécurité, secrétariat corporatif et expertise juridique, vérification interne, finances, administration, approvisionnement, supervision des tirages et paiement aux gagnants sont autant de champs où se recoupent quotidiennement la vigilance et les interventions de divers secteurs corporatifs dépositaires de l'intégrité de la Société.

Plus spécialement mises à contribution dans les grands projets corporatifs, la vigilance et l'expertise juridiques nous ont été d'un précieux apport, en 1999-2000, en ce qui a trait à la construction du complexe hôtelier du Casino de Hull et du complexe multifonctionnel, à proximité du Casino de Montréal; à la création de la nouvelle entreprise en partenariat avec CGI ; à l'adoption de la loi qui interdit la vente de loteries aux mineurs, et au développement de produits inédits, fondés sur les nouvelles technologies.

Point névralgique du dernier exercice, le passage à l'an 2000 a bien évidemment mobilisé nos ressources en matière de finances, de sécurité corporative et de vérification interne. À ce chapitre, ces secteurs ont concentré leur vigilance sur le suivi de l'ensemble des systèmes informatiques de Loto-Québec et de ses filiales, ne ménageant ni avis, ni conseils.

Approvisionnement et octroi de contrats Nos politiques et procédés d'approvisionnement témoignent de la transparence et de l'intégrité qui président à nos achats et au choix de nos fournisseurs. Tout en nous assurant d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix, dans le respect des impératifs d'efficacité de nos opérations, nous favorisons l'achat au Québec et le développement des entreprises québécoises qui répondent à nos exigences.

Loto-Québec veille scrupuleusement à l'application de ses politiques d'octroi de contrats. Au cours du dernier exercice, nous avons notamment travaillé à harmoniser et à optimiser les politiques et processus de gestion relatifs aux activités d'approvisionnement pour l'ensemble de la Société. Conséquemment, nous nous sommes dotés d'une structure corporative qui, tout en apportant un soutien aux filiales, assure le respect rigoureux des politiques et processus dans tous nos secteurs d'activité.

Durant l'année 1999-2000, les achats effectués pour la Société et ses filiales ont totalisé 400,3 millions de dollars. Le contenu québécois de ces achats excède 90 %.

La rigueur des tirages : le reflet de la transparence de nos opérations Toujours assujettis à la même rigueur, les tirages reflètent la transparence des opérations de Loto-Québec et donnent la mesure de sa crédibilité. À la vigilance que requièrent les tirages et les jeux quotidiens réguliers s'ajoutent des défis à la créativité de toute l'équipe responsable, défis qui doivent être relevés sans sacrifier à l'intégrité du déroulement des opérations.

À titre d'exemple pour l'exercice terminé, le lancement, à l'automne 1999, du jeu télévisé *Lampe magique* a nécessité la conception et la mise en place d'équipements de jeu inédits. Par ailleurs, la loterie thématique *Méga Millions 2000* a exigé la mise en œuvre d'une double mécanique de tirage. Dans le cadre du grand spectacle télévisé le 9 janvier 2000, nous avons effectivement procédé à un tirage qui s'appliquait à tous les détenteurs de billets, puis à un deuxième tirage pour déterminer, en direct, quels seraient les cinq gagnants de un million de dollars parmi les 45 participants. Ces opérations ont été menées avec doigté.

En ce qui a trait au pari sur événements sportifs, l'équipe des tirages est secondée par les vérificateurs externes de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Il s'agit alors de s'assurer de la fermeture, à l'heure prévue, des enjeux sur les milliers de matchs professionnels de hockey, de baseball, de football, de basketball et de soccer international qui se déroulent au long de l'année. À cet exercice de vigilance et de précision, se greffe celui de confirmer les résultats des matchs pour que nous puissions payer les gagnants dès le lendemain matin.

DIMENSION SOCIALE

transparente ferme

tangible

Société dont la particularité est de faire des heureux sur une base régulière, Loto-Québec est indissociable du quotidien des Québécoises et des Québécois. Cette place de choix que nous occupons au cœur de la vie québécoise est proportionnelle à la confiance de la population, une confiance que nous nous devons de maintenir à un haut niveau.

NOTRE DIMENSION SOCIALE :

L'EFFICACITÉ,
LA TRANSPARENCE,
L'APPUI ET L'ENGAGEMENT

Dans cette optique, l'écoute de la clientèle et le service à la clientèle s'inscrivent au premier rang de nos communications. Au cours du dernier exercice, nous avons répondu à plus de 10 000 demandes d'information, critiques et suggestions émanant de la clientèle. En outre, prévoyant le flot d'appels qui accompagnerait le lancement de l'instantanée sur cédérom *Les Trésors de la tour*[MC], nous avons mandaté et formé un fournisseur à seule fin de traiter les demandes de joueurs en quête de renseignements techniques sur cette nouvelle génération de loterie. Au terme du premier mois de mise en marché de *Les Trésors de la tour*[MC], la firme avait déjà répondu à 17 000 appels.

Notre service de paiement aux gagnants a produit des milliers de chèques totalisant plus de 250 millions de dollars, en 1999-2000. À ce chapitre, le début de l'an 2000 a été particulièrement fébrile : 22 chèques de un million de dollars et plus ont été émis durant le mois de janvier, un record absolu. Par ailleurs, au long de l'année, au terme de l'enregistrement des divers jeux télévisés, 825 chèques d'une valeur globale de 29,4 millions de dollars ont été libellés, dans les studios de TVA, à l'ordre des participants gagnants.

Accessibilité et transparence Profitant du réseau Internet pour nous rapprocher du public, nous avons accéléré le temps de réponse aux demandes d'information qui nous sont acheminées par courrier électronique. Durant la dernière année, nous avons également porté une attention spéciale à la révision du contenu informatif des sites Internet de Loto-Québec et de ses filiales. Conséquence de cette mise à jour, le nombre de visites mensuelles a doublé en cours d'exercice, passant de 282 000, pour le mois d'avril 1999, à 550 000 en mars 2000. Les consommateurs en quête des plus récents numéros gagnants comptent pour la majorité des visiteurs.

Entreprise dont les faits et gestes défraient régulièrement l'actualité, Loto-Québec consent bon nombre d'entrevues aux médias écrits et électroniques, ici et à l'étranger. Dans ce volet de communication médiatique, le porte-parole corporatif est épaulé de porte-parole représentant nos différents secteurs et établissements de jeu.

Dans le but de promouvoir, auprès des médias de l'extérieur, les attraits touristiques de nos casinos, l'entreprise s'est pourvue d'une direction des relations de presse qui s'acquitte de ce mandat, de concert avec les partenaires de l'industrie touristique. L'équipe des relations de presse a notamment prêté main-forte aux collègues d'INGENIO, dont la loterie instantanée sur cédérom suscite un vif intérêt à l'échelle internationale, et elle a organisé des campagnes de presse et des événements spéciaux visant à faire connaître davantage les différentes facettes de la Société.

Des appuis tangibles stimulants Partenaire socio-économique majeur du Québec, Loto-Québec s'est toujours inscrite comme une précieuse alliée des diverses formes d'expression de la vie québécoise. Multipliant ses façons de partager avec la population le fruit de son succès, Loto-Québec appuie, de manière tangible et stimulante, un nombre croissant de milieux et d'événements.

Traditionnellement, Loto-Québec soutient financièrement la tenue de célébrations régionales et d'événements sportifs et populaires de plein air, mais en outre, elle s'associe étroitement aux diverses manifestations de la vie artistique québécoise.

Convaincus de la nécessité de soutenir le milieu des arts et de contribuer à la préservation et à l'enrichissement de notre patrimoine culturel, nous consacrons, d'année en année, des centaines de milliers de dollars à la mise en valeur des réalisations et des vocations artistiques, et à la diffusion des œuvres et des connaissances.

La Collection Loto-Québec Au nombre de nos premiers engagements dans le domaine des arts, la Collection Loto-Québec s'est hissée au rang des principales collections d'entreprise au Québec. Depuis l'acquisition d'une première estampe en 1979, la Société a investi plus de 2,5 millions de dollars dans sa Collection.

Chaque année, Loto-Québec et ses filiales consacrent un pourcentage de leurs revenus bruts à l'acquisition de créations québécoises. En 1999-2000, nous avons enrichi la Collection de plus de 200 œuvres d'art contemporain.

En avril 2000, la Collection a acquis sa 2000e pièce, un tableau en merisier gravé et peint, une œuvre récente de l'artiste Yves Boucher intitulée *Prolifération exubérante*.

En plus de tenir un concours annuel d'estampes, la Collection expose régulièrement ses oeuvres dans des maisons de la culture, des musées régionaux et des centres d'exposition aux quatre coins du Québec. Jusqu'à présent, une soixantaine d'expositions ont mis en lumière les créations de jeunes artistes ou les anthologies d'artistes mieux connus.

La Collection s'associe financièrement à une brochette d'événements en art visuel. La *Biennale d'estampes et du papier matière* d'Alma, le *Symposium international de la nouvelle peinture* de Baie Saint-Paul, la *Biennale internationale d'estampes* de Trois-Rivières, la *Biennale de Montréal 2000* et des manifestations d'artistes de la relève, comme *L'art qui fait boum*, sont au nombre de ces événements.

Les commandites L'année 1999-2000 aura peut-être été celle où les commandites de la Société auront obtenu, globalement, la plus grande notoriété et la meilleure appréciation du public.

Présentés en 1999 pour la troisième année consécutive, les Concerts dans les parcs de l'Orchestre symphonique de Montréal sont de plus en plus appréciés des profanes comme des experts de la musique classique. Événements gratuits se déroulant en diverses localités, ces concerts, présentés l'été dernier à Drummondville, à Montréal et à Terrebonne, reprendront l'affiche à l'été 2000.

La Soirée des Masques, le grand rendez-vous annuel des gens de théâtre, a été diffusée une fois de plus, en collaboration avec l'Académie québécoise de théâtre. La Société est aussi un partenaire de longue date du gala *RIDEAU* qui rend hommage aux intervenants du milieu du spectacle (producteurs, diffuseurs, artistes et autres).

En cette première année où Loto-Québec en a été le commanditaire en titre, le festival *Juste pour rire* a connu une popularité qui a débordé la durée de l'événement. Après que les différentes attractions au programme eurent attiré une foule record de 1,3 million de visiteurs, les spectacles fort prisés du transformiste Arturo Brachetti et du clown Slava ont été repris en supplémentaires, à Montréal et à Québec. Les représentations gratuites sur la rue ont également produit des moments magiques.

Les compétitions d'art pyrotechnique rejoignent un public constamment élargi. Les Grands Feux Loto-Québec, qui ont lieu à la Chute-Montmorency, à Beauport, et les Grands Feux du Casino de Hull, à proximité de l'établissement de jeu, font partie du palmarès des événements estivaux de masse qui enchantent un public de plus en plus connaisseur.

À ces commandites culturelles et populaires de Loto-Québec s'ajoute la présentation du Grand Prix de Formule 1 sur l'île Notre-Dame, un événement international qui offre une vitrine incomparable au Casino de Montréal et propulse le Québec à l'échelle mondiale, devant les millions de téléspectateurs friands de ce sport spectaculaire.

Les organismes sans but lucratif ont retiré 9,4 millions de dollars des loteries... Le partenariat de Loto-Québec et des organismes sans but lucratif (OSBL) remonte à plus de 20 ans. De 178 qu'il était au début, le nombre des OSBL chargés en exclusivité de la vente des abonnements Lotomatique est passé cette année à 917, dont 85 assument en outre la gérance de 132 kiosques. Ces organismes ont touché 9,4 millions de dollars de commissions en 1999-2000.

... et 9 millions de dollars des bingos En 1997, en lançant le bingo en réseau, Loto-Québec a étendu son partenariat aux organismes qui comptent sur les bingos pour financer leurs œuvres. Durant l'exercice 1999-2000, La Société des bingos du Québec inc. a versé 9,041 millions de dollars à 1231 organismes de toutes les régions du Québec.

Le Fonds d'aide à l'action communautaire a bénéficié de 13,2 millions de dollars des casinos... La Société des casinos du Québec inc. (SCQ) consacre chaque année 5 % de ses bénéfices au Fonds d'aide à l'action communautaire, un fonds qu'administre le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) au profit de plus de 700 OSBL. Au cours du dernier exercice, la contribution de 13,165 millions de dollars de la SCQ a permis d'octroyer 744 subventions à des OSBL de 17 régions du Québec.

... et le Programme d'aide à l'action humanitaire internationale, de 3,2 millions de dollars Par ailleurs, la SCQ verse 1 % de ses profits annuels au Programme d'aide à l'action humanitaire internationale. Cette contribution, qui s'est établie à 3,183 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, a permis de soutenir 78 projets de 34 organismes voués à l'aide à différents pays.

LA PRÉVENTION DU JEU PATHOLOGIQUE : un engagement corporatif

Loto-Québec s'est engagée, il y a près de vingt ans, dans la prévention du jeu pathologique, une voie où ses interventions sont toujours plus nombreuses et plus percutantes. À ce chapitre, l'exercice terminé a été particulièrement fertile en réalisations.

Mais avant tout, il faut mentionner deux faits majeurs qui ont marqué un tournant dans l'histoire de la prévention du jeu pathologique au Québec. En premier lieu, la loi interdisant la vente des loteries aux personnes mineures, adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale le 15 décembre 1999, est entrée en vigueur le 1er février 2000. Ainsi, le gouvernement du Québec donnait suite à une recommandation de Loto-Québec qui s'était prononcée publiquement en faveur d'une telle législation.

En second lieu, Loto-Québec s'est engagée à verser 44 millions de dollars sur six ans, pour financer les mesures de soutien et de traitement des joueurs pathologiques, dans le cadre d'un programme administré par le ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec des organismes communautaires.

L'importance considérable de nos interventions dans le domaine du jeu pathologique, en 1999-2000, se reflète dans les dépenses relatives aux multiples activités de recherche, de prévention et de traitement.

Essentiellement, Loto-Québec a soutenu d'une subvention de 2,11 millions de dollars la recherche scientifique et les activités d'information et de sensibilisation publique concernant le jeu pathologique, et consacré 1,37 million de dollars au financement des activités de prévention réalisées en partenariat et en commandite avec des intervenants publics. En outre, nous avons versé, au ministère de la Santé et des Services sociaux, une première tranche de 3 millions de dollars sur la somme de 44 millions de dollars que nous consacrerons pour offrir à l'ensemble de la population québécoise le soutien et les services de traitement du jeu pathologique dont elle a besoin.

Soutien à la recherche Avec l'appui de Loto-Québec, la recherche scientifique a réalisé deux nouvelles avancées qui marqueront la prévention du jeu pathologique dans le monde.

D'une part, la Société a accepté de financer, sur trois ans, deux projets d'une valeur totale de 1,11 million de dollars, pour la conception et la production de deux outils interactifs de prévention du jeu pathologique : un cédérom et un document vidéo. Conçu par une équipe de chercheurs de l'Université McGill, le cédérom offrira un véritable programme de prévention interactif, visant la population des jeunes joueurs atteints par la maladie du jeu. Le document vidéo, conçu par le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, est destiné aux intervenants du milieu scolaire. Il contiendra la gamme complète des activités d'un programme de prévention visant la population scolaire du Québec.

Par ailleurs, en s'engageant à verser 500 000 $ par année durant cinq ans, Loto-Québec s'est associée à la création prochaine du Centre international d'étude, de traitement et de prévention des problèmes de jeu chez les jeunes. Ce centre, qui sera affilié à l'Université McGill, est déjà assuré de la collaboration d'experts de renommée internationale.

Innovation dans les casinos Déterminés à sensibiliser les joueurs à la problématique du jeu pathologique, nous avons mis de l'avant un projet novateur destiné aux casinos. Deux colonnes d'information sur le thème *Pour que le jeu demeure un jeu* ont été installées au Casino de Montréal en décembre 1999.

Outil de prévention issu d'un concept inédit développé par INGENIO, la colonne, ou borne interactive, est animée par un personnage virtuel qui aide le joueur à connaître ou à vérifier ses comportements face aux jeux de hasard et d'argent. Entre le 1er décembre 1999 et le 31 mars 2000, plus de 7 500 personnes se sont prêtées à ce test.

Sitôt installée, cette borne novatrice a mérité le premier prix au cinquième gala des Boomerangs des éditions *Info Presse*, en décembre dernier. Nous prévoyons l'installation prochaine de deux colonnes au Casino de Hull et d'une autre au Casino de Charlevoix.

Amélioration des moyens Pour la deuxième année consécutive, l'important programme de sensibilisation à la dépendance aux jeux de hasard et d'argent, *Moi, je passe*MC (*Count me out*TM en version anglaise) a été distribué dans les 3300 établissements d'enseignement primaire et secondaire, français et anglais, du Québec. Le taux de diffusion dans l'ensemble de ces écoles est d'environ 80 %. Pour la prochaine année scolaire (2000-2001), tout le matériel de sensibilisation a été révisé et amélioré par le Groupe Jeunesse en collaboration avec des chercheurs des universités Laval, McGill et de Montréal. Le programme sera alors diffusé aux élèves à compter de la 3e année du primaire jusqu'à la 5e année du secondaire, rejoignant ainsi les jeunes de neuf niveaux scolaires.

Loto-Québec finance toujours la ligne téléphonique *Jeu : aide et référence* qu'elle a instaurée en 1993, avec la collaboration du Centre de Référence du Grand Montréal. Bilingue, confidentiel, gratuit et anonyme, ce service est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. La disponibilité d'intervenants spécialisés dans le domaine du jeu s'est accrue cette année, passant de 65 à 91 heures/semaine, de 9 h à 22 h tous les jours. La notoriété de *Jeu : aide et référence* continue de croître ; le nombre d'appels reçus au cours de l'exercice 1999-2000 s'est établi à 6671, soit 18,8 % de plus que l'année précédente.

Loto-Québec a renouvelé son entente avec le Service à la famille chinoise du Grand Montréal. Notre aide financière a permis à cet organisme de réaliser plusieurs projets de prévention du jeu pathologique dans la communauté asiatique, dont un manuel d'autocontrôle à l'usage des joueurs à problèmes, publié en versions française, anglaise et chinoise.

Par ailleurs, le programme d'autoexclusion de nos casinos continue d'évoluer. Au fil des ans, nous apportons les améliorations qui s'imposent pour que les règles et les procédures d'application de l'autoexclusion soient toujours plus efficaces et appréciées des joueurs.

PROGRAMME D'AUTOEXCLUSION	MONTRÉAL	HULL	CHARLEVOIX	TOTAL
NOMBRE DE CONTRATS D'AUTOEXCLUSION SIGNÉS				
1993-1994	179	–	–	**179**
1994-1995	658	–	10	**668**
1995-1996	869	–	37	**906**
1996-1997	1 321	452	41	**1 814**
1997-1998	1 484	669	41	**2 194**
1998-1999	1 424	725	50	**2 199**
1999-2000	1 148	722	49	**1 919**
NOMBRE DE CONTRATS D'AUTOEXCLUSION ACTIFS				
AU 31 MARS 1997	579	339	45	**963**
AU 31 MARS 1998	1 807	623	55	**2 485**
AU 31 MARS 1999	2 188	845	72	**3 105**
AU 31 MARS 2000	2 001	967	88	**3 056**
NOMBRE DE REPÉRAGES D'AUTOEXCLUS				
1997-1998	7 415	2 242	17	**9 674**
1998-1999	7 084	3 212	14	**10 310**
1999-2000	11 008	3 487	34	**14 529**
DURÉE DES CONTRATS D'AUTOEXCLUSION ACTIFS AU 31 MARS 2000				
MOINS DE 6 MOIS	6	16	2	**24**
6 MOIS À 1 AN	139	291	16	**446**
1 AN À 2 ANS	382	85	20	**487**
2 ANS À 3 ANS	205	45	5	**255**
3 ANS À 4 ANS	137	5	4	**146**
4 ANS À 5 ANS	1 044	523	33	**1 600**
PLUS DE 5 ANS	88	2	8	**98**
TOTAL	**2 001**	**967**	**88**	**3 056**

Pionnier et leader Déterminantes au Québec, nos initiatives et nos interventions en matière de prévention sont reconnues et font école au-delà des frontières. L'expertise de Loto-Québec en matière de prévention du jeu pathologique est régulièrement sollicitée sur la scène internationale. Plusieurs sociétés de loteries nord-américaines nous ont demandé l'autorisation d'utiliser ou de reproduire des documents de sensibilisation au jeu pathologique que nous avons réalisés. Des organismes nationaux et internationaux à la recherche d'exemples et de modèles de prévention du jeu pathologique se sont adressés maintes fois à Loto-Québec pour trouver inspiration et information. Plus spécifiquement, en mars 2000, la Loterie de la Suisse Romande a invité un représentant de la Direction de la recherche et de la prévention du jeu pathologique à se rendre sur place pour faire un exposé sur la politique et les mesures de prévention du jeu pathologique que nous avons mises au point.

Les partenariats avec le secteur privé s'inscrivent dans les orientations stratégiques corporatives de Loto-Québec. En plus d'optimiser notre rendement, de même que l'efficacité de nos acquis et de nos actions, les associations que nous formons avec des expertises complémentaires engendrent des retombées économiques vivifiantes toujours plus considérables, tant pour les secteurs d'activité ainsi mis à contribution que pour l'ensemble du Québec.

L'IMPACT DE NOTRE VITALITÉ

... Sur l'émergence d'une nouvelle économie québécoise

Création d'une entreprise

Avec la création récente d'une entreprise à égalité de parts avec CGI, Loto-Québec franchit un pas de géant dans ce sens. Vouée à la conquête du marché mondial, cette nouvelle entreprise, qui allie le savoir-faire de deux leaders mondiaux, s'inscrit dans un créneau prometteur pour l'industrie des jeux de hasard et d'argent. Il existe effectivement peu de firmes qui offrent des services intégrés (consultation, gestion, développement, vente de logiciels et de technologies informatiques) aux pays désireux d'implanter une première loterie ou de remplacer leur technologie pour accéder aux récents développements.

À l'origine de plusieurs premières à l'échelle du globe, Loto-Québec, dont la réputation d'excellence et de créativité n'est plus à faire, fusionne son savoir-faire à celui d'un leader mondial du développement d'applications informatiques ainsi que de la conception, l'implantation et la gestion de systèmes intégrés. Outre son expertise, CGI, déjà active dans 26 pays, mettra à la disposition de la nouvelle compagnie son réseau international solidement implanté et sa connaissance de la gestion informatique des jeux.

La création d'une entreprise en partenariat comporte plusieurs avantages immédiats et à long terme, tant pour Loto-Québec et CGI que pour le Québec.

Au premier chef, la nouvelle entreprise nous permet d'amorcer dès maintenant le développement et la mise en place d'un nouveau système de jeu et de gestion à la fine pointe de la technologie. À plus long terme, Loto-Québec et CGI bénéficieront des profits issus de l'exportation de l'expertise québécoise en matière de jeux de hasard et d'argent. En outre, la nouvelle entreprise créera de l'emploi, fournira aux employés de Loto-Québec et de ses filiales des occasions de partager leur savoir-faire et offrira des possibilités de carrière aux compétences québécoises.

En s'associant à CGI pour ouvrir des marchés qui propulseront l'expertise du Québec sur la scène mondiale, Loto-Québec met, une fois de plus, sa vitalité et sa réputation au service d'une nouvelle économie québécoise fondée sur les nouvelles technologies.

Intégration de l'industrie du multimédia C'est dans cet esprit qu'en créant sa filiale INGENIO, l'an dernier, dans le but de donner un nouvel essor à son secteur recherche et développement, Loto-Québec a instauré des ponts reliant l'industrie du multimédia au monde de l'industrie des jeux de hasard et d'argent, dans une perspective de recherche, de développement, de commercialisation et d'exportation de produits inédits.

... Sur le tourisme régional et l'emploi

Également axés sur l'optimisation de notre rendement, les partenariats que nous concluons avec l'industrie touristique régionale constituent un autre exemple des retombées de notre vitalité sur des industries connexes du secteur privé.

Dans Charlevoix Issu du consortium que Loto-Québec a formé avec la Corporation hôtelière Canadien Pacifique et le Fonds de solidarité FTQ, le complexe récréotouristique Manoir Richelieu / Casino de Charlevoix a été inauguré le 24 juin dernier, après dix mois de travaux intensifs totalisant 800 000 heures-personne.

Le réaménagement en un vaste complexe touristique du site du réputé Manoir, un investissement de 145,6 millions de dollars, comprenait essentiellement l'agrandissement du Casino de Charlevoix, la réfection complète du Manoir Richelieu, l'ajout d'un centre de congrès, la mise en valeur des attributs naturels des lieux et leur aménagement à des fins récréatives.

Au-delà de l'impact économique des travaux de construction et d'aménagement de ce complexe (760 ouvriers d'une vingtaine de corps de métiers ont été mis à contribution), ce centre de villégiature d'envergure internationale est porteur de retombées considérables, à court et à long termes, tant pour notre établissement de jeu que pour l'industrie touristique et hôtelière de la région.

Mené à terme à l'intérieur de l'échéancier, ce projet de La Société des casinos du Québec reposait en large part sur Casiloc, notre filiale responsable de la construction, de l'aménagement et de l'équipement de nos établissements de jeu, qui a partagé, avec Hôtels Canadien Pacifique, la gestion du projet. L'ampleur du chantier et les multiples contraintes qui y étaient associées ont une fois de plus mis en lumière l'expertise et le savoir-faire de l'équipe de Casiloc.

Dans l'Outaouais Poursuivant sur la voie de nos orientations stratégiques, La Société des casinos du Québec a élaboré un projet d'expansion visant à raffermir la position concurrentielle du Casino de Hull et à amplifier son rôle de partenaire majeur de l'industrie touristique de l'Outaouais. Mis en chantier avec l'accord du gouvernement du Québec, cet important projet immobilier, qui fera du Casino de Hull un des principaux centres urbains de villégiature au pays, regroupera, autour du casino agrandi, un hôtel, un centre de congrès, une salle de spectacles et un terrain de golf.

Le plan mis en oeuvre, représentant un investissement de 228 millions de dollars, s'articule autour de l'augmentation de l'offre de jeu. Agrandi pour mettre un terme aux files d'attente en période de pointe, le Casino de Hull bénéficiera d'un environnement immédiat rehaussé d'attraits et de services complémentaires conformes aux besoins de sa clientèle touristique.

Cet important développement, qui créera 2 550 emplois directs et indirects en cours de réalisation, se traduira par un apport de 550 nouveaux emplois au terme des travaux.

Le Casino de Hull attire une clientèle provenant de l'extérieur du Québec dans une proportion de 65 %. Plus spacieux et entouré d'attraits supplémentaires et d'installations d'hébergement qui ajoutent à l'offre régionale, le Casino de Hull sera non seulement en mesure de contrer la concurrence, mais il raffermira certainement l'incidence de sa présence sur l'essor touristique, en contribuant à l'augmentation du nombre de visiteurs étrangers dans la région et au prolongement de leur séjour.

Pour réaliser ce projet, Casiloc devra octroyer une centaine de contrats à la suite des appels d'offres aux entrepreneurs du Québec et de l'Ontario. L'échéancier prévoit l'inauguration du complexe hôtelier à l'automne 2001.

...Sur la scène internationale

À l'avant-plan de la scène internationale où elle a imposé son leadership par la voie de l'AILE (l'Association internationale des loteries d'État, devenue la World Lottery Association en 1999), Loto-Québec fait rayonner l'expertise québécoise de multiples façons.

La diversité du savoir-faire de Loto-Québec et de ses filiales attire chaque année des délégations de représentants de l'industrie des jeux de hasard et d'argent du monde entier, tout comme elle donne lieu à des invitations à faire valoir notre expertise à l'étranger.

Loteries, loteries vidéo, loteries sur cédérom, casinos, bingos en réseau, technologies de l'information et prévention du jeu pathologique sont autant de domaines qui ont suscité l'intérêt de sociétés de loterie étrangères, au cours du dernier exercice, où Loto-Québec a accueilli nombre de délégations et répondu aux invitations de divers pays.

Forte de sa renommée, Loto-Québec a ouvert et continue d'ouvrir les marchés extérieurs aux entreprises québécoises qu'elle associe à ses réalisations. Deux firmes québécoises ont franchi les frontières internationales avec INGENIO au cours de l'année 1999-2000. ZAQ Technologies, une société fondée à Montréal en 1995, a agi comme producteur officiel de la version finale de *Les Trésors de la tour* ^MC, alors que Sarbakan, un studio d'animation multimédia de Québec, a réalisé des scénarios, des décors et des personnages de cette loterie. L'association de ces deux jeunes entreprises à la réalisation de *Les Trésors de la tour* ^MC est une véritable carte d'affaires qui les précède dorénavant partout où elles vont. Et ce n'est pas fini ! Pour s'intégrer aux couleurs locales des différents pays qui commercialiseront notre loterie interactive sous licence, *Les Trésors de la tour* ^MC devra être adaptée. Et c'est au Québec que cela se fera. Déjà, INGENIO a fait appel aux talents d'ici pour adapter son produit à la langue et aux mœurs des pays acheteurs.

Un rôle prédominant au sein de la World Lottery Association (WLA) Loto-Québec a toujours considéré qu'il est important d'entretenir un réseau de connaissances dans le monde des loteries. C'est dans cet esprit que, depuis 1982, notre vice-présidence Affaires corporatives assume le secrétariat de l'Association internationale des loteries d'État (AILE).

Cette année, l'AILE s'est fusionnée avec une autre association internationale, Intertoto, lors d'un congrès spécial tenu à Oslo, en Norvège, créant ainsi une seule grande association mondiale de loterie, la World Lottery Association (WLA). En plus d'insuffler un nouveau dynamisme au monde des loteries, la fusion a permis de positionner la jeune association comme l'élément central du milieu. En regroupant les forces des deux grandes associations, la WLA est en mesure d'établir un véritable noyau de coopération internationale qui offre à Loto-Québec un forum privilégié pour faire rayonner son expertise partout dans le monde.

Loto-Québec maintient, conjointement avec l'ancien bureau d'Intertoto, en Suisse, le secrétariat de la nouvelle association qui regroupe plus de 200 membres. L'activité qui y est déployée est à la mesure de la vitalité incontestable de l'industrie des jeux de hasard et d'argent.

notre performance

Une progression remarquable

En 1999-2000, les ventes totales des loteries ont atteint un sommet de 1,768 milliard de dollars, ce qui constitue une progression de près de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Résultat des efforts concertés des ventes et du marketing, cette croissance, qui dépasse les prévisions, nous permet d'affirmer que le marché des loteries au Québec est en excellente santé.

Les nouvelles orientations données au développement des loteries depuis quelques années commencent à porter fruits. La valeur de divertissement ajoutée aux produits traditionnels correspond bien aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui. D'ailleurs, tous les efforts publicitaires déployés en 1999-2000 reflètent le souci de communiquer les valeurs de divertissement et de rêve inhérentes à nos différents produits. Des messages rafraîchissants et dynamiques sont venus agrémenter le quotidien des consommateurs en les faisant rire, sourire et rêver tout au long de l'année.

Les loteries instantanées **Depuis leur lancement en 1978, les loteries instantanées connaissent une popularité croissante, d'année en année. Encore en hausse en 1999-2000, le chiffre de vente des instantanées a augmenté de 15,7 %. Les résultats des loteries de type divertissement, dont *Loto-Bingo* et *Mots Cachés*, confirment l'attrait qu'exerce ce groupe de produits sur les consommateurs qui recherchent l'instantanéité du gain mais, surtout, le plaisir de jouer.**

Les loteries sur cédérom **En 1999-2000, le marché des loteries s'est enrichi d'un nouveau type de jeu : la loterie sur cédérom qu'a créée notre filiale INGENIO. Ce produit multimédia, qui combine les attraits des loteries instantanées et des jeux vidéo, est une première mondiale. Lancée en février 2000, la loterie sur cédérom représente une évolution considérable qui nous permettra d'atteindre de nouveaux consommateurs.**

Les loteries télévisées **En ce qui a trait aux jeux télévisés, *La Poule aux œufs d'or*, qui en était à sa septième saison, domine les ventes. Une nouvelle loterie télévisée, *La Lampe magique*, lancée en septembre 1999, a donné de très bons résultats. Avec 300 000 $ remis en lots chaque semaine, *La Lampe magique* n'a pas manqué de se faire une clientèle et de captiver son auditoire.**

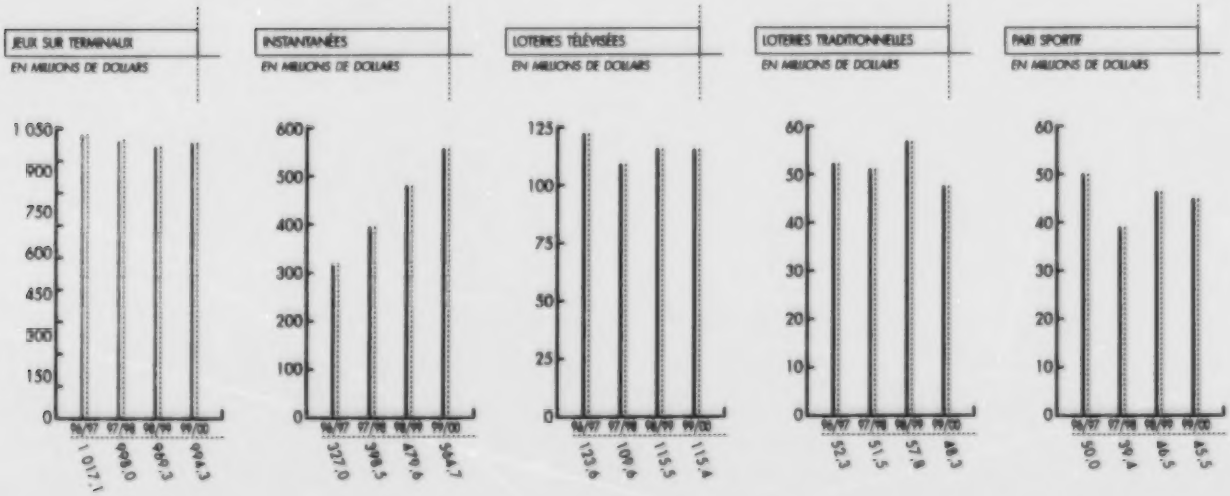

Les jeux sur terminaux Cette catégorie de loterie demeure la plus importante. Même s'il subit les effets croisés des autres jeux, le *Lotto 6/49* reste notre vaisseau amiral. Sans contredit le plus populaire des produits, il représente à lui seul plus de 26 % des ventes. De son côté, le *Super 7* continue de gagner du terrain dans l'univers des loteries au Québec. C'est le produit qui affiche la plus grosse augmentation de ventes : un bond de 23,7 %.

Les loteries traditionnelles Lancée en janvier 1999, pour souligner l'arrivée de l'an 2000, la loterie *Méga Millions 2000* a atteint un chiffre de vente de 44 millions de dollars. Le tirage final a eu lieu le 9 janvier 2000, dans le cadre d'un super spectacle télévisé où *Méga Millions 2000* a fait cinq millionnaires en direct.

Les jeux de pari sur événements sportifs Les ventes des jeux de pari sur événements sportifs se sont maintenues, malgré les mesures de gestion du risque que nous avons instaurées en début d'année. Deux facteurs majeurs ont contribué à cette bonne performance : le retour du soccer international et une nouvelle approche de communication plus promotionnelle.

	VENTES EN MILLIERS $		ÉVOLUTION EN %	LOTS ATTRIBUÉS EN MILLIERS $		ÉVOLUTION EN %
	1999-2000	1998-1999		1999-2000	1998-1999	
JEUX SUR TERMINAUX						
Lotto 6/49	465 440	486 733	-4,4 %	218 771	228 780	-4,4 %
Super 7	189 694	153 412	23,7 %	106 654	89 146	19,6 %
Québec 49	61 909	58 582	5,7 %	29 098	27 534	5,7 %
Extra	142 882	135 237	5,7 %	63 799	60 386	5,7 %
Banco	109 863	111 241	-1,2 %	53 835	54 512	-1,2 %
La Quotidienne	24 514	24 050	1,9 %	11 032	10 822	1,9 %
TOTAL PARTIEL	**994 302**	**969 255**	**2,6 %**	**483 189**	**471 180**	**2,5 %**
LOTERIES INSTANTANÉES						
Régulières et divertissement	554 809	479 623	15,7 %	303 888	262 745	15,7 %
Cédérom	9 883	–	–	5 188	–	–
TOTAL PARTIEL	**564 692**	**479 623**	**17,7 %**	**309 076**	**262 745**	**17,6 %**
LOTERIES TÉLÉVISÉES						
Instantanées télé	69 193	67 099	3,1 %	42 014	40 957	2,6 %
Téléactives	46 168	48 352	-4,5 %	28 093	27 359	2,7 %
TOTAL PARTIEL	**115 361**	**115 451**	**-0,1 %**	**70 107**	**68 316**	**2,6 %**
LOTERIES TRADITIONNELLES						
La Mini	16 852	15 513	8,6 %	7 416	6 826	8,6 %
Éditions spéciales	31 495	42 273	-25,5 %	15 697	22 184	-29,2 %
TOTAL PARTIEL	**48 347**	**57 786**	**-16,3 %**	**23 113**	**29 010**	**-20,3 %**
PARI SPORTIF	45 522	46 510	-2,1 %	28 267	27 904	1,3 %
TOTAL	**1 768 224**	**1 668 625**	**6,0 %**	**913 752**	**859 155**	**6,4 %**

LE RÉSEAU DES DÉTAILLANTS : L'ARMATURE DES VENTES

Avec des ventes globales de plus de 1,768 milliard de dollars, les 11 450 points de vente du réseau des détaillants témoignent de leur dynamisme et de leur efficacité. En hausse de près de 6 %, en regard de l'année précédente, et de 12,27 % par rapport à l'objectif corporatif, les ventes ont largement dépassé les attentes, établissant un nouveau record. Proportionnelles à la hausse du chiffre d'affaires, les commissions que Loto-Québec a versées à ses détaillants ont atteint un nouveau sommet de 121,3 millions de dollars.

Partenaires de longue date auxquels Loto-Québec a confié la vente des abonnements à Lotomatique et la gestion de kiosques, les organismes sans but lucratif (OSBL) ont généré à eux seuls des ventes de 133 millions de dollars, et touché 9,4 millions de dollars de commissions.

Prévoyant l'attrait qu'exercera le produit Lotomatique remanié pour offrir plus de loteries et de forfaits à compter du 10 avril 2000, nous avons invité de nouveaux organismes à profiter de la vente d'abonnements pour augmenter leurs revenus. Ainsi, au cours des derniers mois, le nombre des OSBL associés à notre force de vente est passé à 917, incluant les 85 organismes qui assurent la gérance de 132 kiosques de Loto-Québec dans les centres commerciaux. En cours d'exercice, nous avons donc jeté les bases de l'accroissement du potentiel de revenus des OSBL.

Innovations technologiques Le renouvellement du parc des quelque 8250 terminaux suit son cours. Au 31 mars 2000, plus de 6 400 terminaux avaient été remplacés par les nouveaux appareils V3000. Cette opération d'envergure a grandement appuyé les efforts de vente des détaillants et de leur personnel, en facilitant les opérations quotidiennes et en ouvrant de nouvelles avenues de vente.

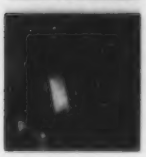

Dotés d'un écran tactile et équipés d'un afficheur électronique, ces terminaux de cinquième génération ont été accueillis avec enthousiasme en raison de leur facilité d'utilisation. La formation inhérente à l'installation des V3000 nous a permis de rafraîchir les connaissances en matière de loterie de quelque 12 500 personnes, une moyenne de deux représentants par point de vente.

Toujours en misant sur l'innovation technologique, nous avons amorcé, en octobre 1999, un test de marché de Loto Direct, un projet qui vise à équiper les commerces à caisses multiples de périphériques permettant la vente de loteries sur terminal. À la lumière des résultats, nous évaluerons la possibilité d'étendre l'accès à Loto Direct à un plus grand nombre de détaillants.

L'année s'est terminée avec une première mondiale retentissante : la commercialisation d'un tout nouveau type de loterie instantanée sur cédérom. Le lancement de ce produit, *Les Trésors de la tour* MC, a nécessité la participation de toute la force de vente, tant en ce qui concerne l'information des détaillants que leur motivation à la vente de ce jeu innovateur. Cet autre contact privilégié nous a fourni une nouvelle occasion de raffermir nos liens avec nos partenaires d'affaires qui constituent l'un des plus vastes réseaux de distribution au Québec.

COMMISSIONS AUX DÉTAILLANTS	EN MILLIONS DE DOLLARS
1995-1996	104,6
1996-1997	104,8
1997-1998	107,7
1998-1999	114,0
1999-2000	121,3

RÉPARTITION DES DÉTAILLANTS ET DES TERMINAUX PAR BUREAU DE RÉGION — AU 31 MARS 2000	NOMBRE DE DÉTAILLANTS	%	NOMBRE DE TERMINAUX	%
Montréal et Nord-Ouest du Québec	3 909	34,1	2 885	35,0
Montréal et Sud-Est du Québec	3 681	32,2	2 586	31,4
Québec et Est du Québec	3 860	33,7	2 775	33,6
TOTAL	**11 450**	**100,0**	**8 246**	**100,0**

RÉPARTITION DES DÉTAILLANTS SELON LA CATÉGORIE DE COMMERCE – AU 31 MARS 2000	NOMBRE	%
Magasins de tabac et dépanneurs	5 266	46,0
Magasins d'alimentation	2 111	18,4
Institutions financières	1 051	9,2
Autres entreprises de services	1 676	14,6
Pharmacies	768	6,7
Commerces divers	345	3,0
Vendeurs itinérants	90	0,8
Kiosques	143	1,3
TOTAL	**11 450**	**100,0**

Avec un revenu global de 683,5 millions de dollars (50 millions de dollars de plus que l'année précédente) et un achalandage maintenu à 10 millions de visiteurs, La Société des casinos du Québec inc. (SCQ) affiche, pour l'exercice 1999-2000, un bilan financier positif, couplé à des réalisations d'envergure et à des projets porteurs.

Partenaires majeurs de l'industrie touristique québécoise, nos casinos poursuivent leur évolution en symbiose avec leur environnement. Élément central de l'imposant complexe récréotouristique inauguré en juin 1999, le Casino de Charlevoix a triplé son aire de jeu, alors que dans l'Outaouais, le Casino de Hull est en voie d'être agrandi pour devenir le coeur d'un important centre touristique urbain.

Le Casino de Hull a atteint un point culminant de visibilité mondiale en présentant *Harmonie 2000*, un spectacle qui s'est inscrit parmi les plus prestigieuses festivités soulignant le passage à l'an 2000. En plus des quelque 30 000 personnes qui étaient sur les lieux, le 31 décembre, des millions de téléspectateurs du monde entier ont pu voir des extraits de cet événement multimédia.

La nuit du 31 décembre 1999 a également confirmé le succès de nos efforts pour que tous les équipements informatiques de la SCQ passent en douceur à l'an 2000.

Au chapitre des innovations, la SCQ a mis au point et implanté le programme *Casino Privilèges*. À l'instar des joueurs aux tables, les joueurs aux machines à sous de nos casinos ont maintenant l'avantage d'un programme informatisé de reconnaissance. Instauré successivement dans les trois casinos, en janvier et février 2000, le programme *Casino Privilèges* a reçu, en quelques semaines, l'inscription de dizaines de milliers de clients des machines à sous.

Soucieuse de l'excellence de son service, la SCQ a conçu et adopté un outil d'amélioration continue du service à la clientèle, « *Casino* + ». Aboutissement d'un long cheminement d'équipe, en étroite collaboration avec la vice-présidence corporative Ressources humaines, « *Casino* + » est un programme de formation dont ont profité tous les employés du secteur des casinos, entre septembre 1999 et mars 2000. La démarche de qualité de service « *Casino* + » est un autre élément de l'excellence du service à la clientèle qui distingue avantageusement nos établissements de jeu de ceux de la concurrence.

Dans l'avenir immédiat, notre principal défi est de répondre à la fois aux exigences de la clientèle et à celles de nos objectifs financiers. À cette fin, nous entendons poursuivre et intensifier nos efforts de rationalisation des opérations dans nos trois casinos.

Le Casino de Montréal Au cours du dernier exercice, le Casino de Montréal a accueilli six millions de visiteurs et réalisé des revenus bruts de 454 millions de dollars, soit 10 % de plus qu'en 1998-1999, alors qu'un conflit de travail avait paralysé nos opérations durant six semaines.

L'année écoulée a donné lieu à d'importants réaménagements des lieux, dont la réorganisation des aires de jeux des 1er et 3e étages, pour ajouter à la convivialité de l'atmosphère, et l'instauration d'un nouveau concept de buffet qui a permis l'aménagement d'aires de service plus fonctionnelles au restaurant *La bonne carte*.

Le succès du *Cabaret* du Casino de Montréal démontre cette année encore que cette salle de spectacle s'inscrit comme un complément naturel aux divertissements qu'offre l'établissement. Avec l'apport des spectacles en matinée, une formule toujours plus populaire auprès des groupes, le *Cabaret* a accueilli au-delà de 117 000 spectateurs. Ce record d'assistance est attribuable en grande partie à l'attrait de la programmation où figuraient, entre autres, les productions *Danse-Sing*, *Du Rock à l'Opéra* et *Country 2000*. Fait à signaler, toutes les productions présentées au *Cabaret* en 1999-2000 étaient à 100 % québécoises, tant pour ce qui est de la conception et de la réalisation que des interprètes et des musiciens.

Le Casino de Charlevoix Poursuivant ses activités en dépit du chantier en cours durant une partie de l'exercice 1999-2000, le Casino de Charlevoix a accueilli un million de visiteurs et réalisé des revenus bruts de 35,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 16,9 % au regard de l'année précédente. Le 24 juin 1999, le Casino de Charlevoix a célébré son 5e anniversaire avec éclat, le jour même de l'inauguration du prestigieux complexe Manoir Richelieu / Casino de Charlevoix. Agrandi, le Casino de Charlevoix est prêt à accueillir une nouvelle clientèle, celle du réseau international des hôtels Canadien Pacifique qui ne manquera pas d'affluer.

Le Casino de Hull Malgré la concurrence issue de l'implantation de machines à sous à l'hippodrome ontarien des environs, le Casino de Hull a réalisé des revenus bruts de 194 millions de dollars, soit 2 % de plus qu'en 1998-1999. Toujours au premier plan des attraits touristiques de la région, le Casino de Hull a accueilli plus de 3 millions de visiteurs, dont 65 % de l'extérieur du Québec.

Déterminée à raffermir la compétitivité du Casino de Hull, la SCQ a élaboré un projet d'expansion qui sera mis en oeuvre durant l'année 2000-2001, au coût de 228 millions de dollars. Ce projet majeur porte principalement sur l'agrandissement du casino, la construction d'un hôtel de 350 chambres, d'un centre des congrès et de réunions pouvant accueillir 1 800 personnes et d'une salle de spectacle de 1050 places, et sur l'aménagement d'un terrain de golf de calibre championnat.

En 1999-2000, les casinos du Québec ont suscité 90,1 millions de dollars de retombées touristiques, fourni 5 210 emplois, dont 65 % à des 34 ans et moins, et offert des possibilités de carrière à nombre de jeunes employés (la moyenne d'âge du personnel cadre des casinos est de 36 ans).

EXERCICE FINANCIER 1999-2000[1]

ACHALANDAGE ET REVENUS DES CASINOS DE MONTRÉAL, HULL ET CHARLEVOIX	CASINO DE MONTRÉAL	CASINO DE HULL	CASINO DE CHARLEVOIX	TOTAL
	Nombre de visiteurs en milliers	Nombre de visiteurs en milliers	Nombre de visiteurs en milliers	Nombre de visiteurs en milliers
MARCHÉS				
Clientèle locale	4 965,5	644,0	84,7	5 694,2
Clientèle touristique[2] du Québec	579,3	433,5	888,1	1 900,9
Clientèle touristique hors Québec	366,5	2 063,9	23,9	2 454,3
TOTAL	5 911,3	3 141,4	996,7	10 049,4
	En millions de dollars	En millions de dollars	En millions de dollars	En millions de dollars
CONTRIBUTION AUX REVENUS DE JEU[3]				
Clientèle locale et touristique du Québec	422,2	58,9	35,0	516,1
Clientèle touristique hors Québec	31,9	135,1	0,4	167,4
TOTAL	454,1	194,0	35,4	683,5
	En millions de dollars	En millions de dollars	En millions de dollars	En millions de dollars
CONTRIBUTION À LA BALANCE TOURISTIQUE[4] (DÉPENSES DIRECTES AUTRES QUE LE JEU)				
Clientèle touristique du Québec	14,2	4,1	23,1	41,4
Clientèle touristique hors Québec	20,7	27,8	0,2	48,7
TOTAL	34,9	31,9	23,3	90,1

(1) Les données d'achalandage et de revenus couvrent la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000.
(2) Clientèle provenant de plus de 80 km du casino (selon la définition de Statistique Canada).
(3) Basé sur les données du plan Marketing 1999-2000, Société des casinos du Québec inc. et sur les données d'achalandage 1999-2000.
(4) Basé sur les hypothèses de l'Étude de retombées économiques de la SCQ, Yves Rabeau, septembre 1997.

Des étoiles...des diamants...de l'or

Couronné d'étoiles, de diamants et d'or, le dernier exercice de Resto-Casino inc. s'inscrit comme une année à l'enseigne du dynamisme et du rayonnement. Filiale responsable de la gestion des bars et des restaurants de nos casinos, Resto-Casino affiche des revenus bruts de 66,6 millions de dollars, une hausse de 18,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Reconnue à l'échelle nationale et internationale pour son excellence, Resto-Casino a, encore cette année, été l'hôte de chefs réputés dans nos établissements de Hull et de Montréal. Les Pierre Schaeddlin, de New York, Thierry Breton, de Paris, Michael Chiarello, de Californie, ont tour à tour imprégné de leur talent et de leur prestige la table des restaurants *Nuances* et *Le Baccara*. Le restaurant *Nuances* a en outre eu l'honneur de recevoir pour la deuxième fois le réputé Paul Bocuse, de la banlieue lyonnaise, en France.

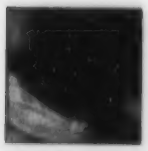

Par ailleurs, au cours de l'année écoulée, les restaurants de la SCQ ont fait l'objet d'un nombre sans précédent de marques de reconnaissance. Le restaurant *Nuances*, du Casino de Montréal, a vu reconduire sa cote *cinq-étoiles* du *Mobil Travel Guide* américain. Le restaurant *Nuances*, qui a obtenu cette cote pour la cinquième année consécutive, reste le seul établissement du Canada à la mériter. *Nuances* est également répertorié parmi les cent meilleurs restaurants canadiens dans le guide *enRoute* d'Air Canada, et, avec le restaurant *Le Baccara* du Casino de Hull, il a obtenu la cote *quatre-diamants* du CAA. En outre, dans le cadre des Galas régionaux des grands prix du tourisme du Québec, nos deux restaurants ont respectivement reçu le *Prix du développement de la restauration* et le *Prix de la gastronomie*.

À ces distinctions, dont le mérite est partagé par tous les employés de Resto-Casino, il faut ajouter la contribution personnelle de ceux qui ont participé seuls ou en équipe à différents événements nationaux et internationaux et décroché les plus grands honneurs, dont la *Médaille d'or* et la *Coupe du Canada*, lors de la compétition internationale *Coupe des nations*, à Québec.

Une croissance soutenue

En hausse de 20,9 %, les revenus de La Société des loteries vidéo du Québec inc. (SLVQ) atteignaient 928,4 millions de dollars, au 31 mars 2000, pour un bénéfice net de 553,8 millions de dollars, soit 24,7 % de plus que celui de l'exercice précédent. Ces résultats, en progression pour la sixième année consécutive, font passer de 36,9 % à 41,8 % la contribution de la SLVQ au bénéfice net de Loto-Québec pour l'année 1999-2000.

Largement attribuable aux efforts investis pour maximiser le rendement du produit et maintenir une gestion rigoureuse du réseau d'appareils de loterie vidéo, cette progression exceptionnelle relève également de la popularité croissante de ce divertissement.

Partenaire du secteur privé, la SLVQ a renouvelé, en cours d'exercice, six des 10 contrats conclus avec les entreprises qui assurent avec brio, dans toutes les régions du Québec, la grande majorité de ses activités quotidiennes.

À la fin de l'année 1999-2000, la SLVQ exploitait 15 221 appareils dans 4 141 établissements.

Un produit en évolution Constamment à l'affût du développement des nouvelles technologies susceptibles d'être appliquées aux loteries vidéo, la SLVQ prévoit amorcer, en 2000-2001, le remplacement des appareils de son réseau, un projet qui vise à maintenir la rentabilité de l'entreprise, à court et à moyen termes. Inspiré des technologies de pointe, le nouvel équipement nous permettra d'offrir un produit dynamique, davantage axé sur le divertissement et répondant mieux aux besoins des consommateurs.

Déjà, en 1999-2000, nous avons lancé de nouveaux jeux mieux adaptés à l'évolution des goûts des consommateurs, et dont l'impact a été immédiat, tant sur notre rentabilité que sur la satisfaction de la clientèle.

Le passage à l'an 2000, une préoccupation majeure qui a mobilisé les experts de la SLVQ, s'est fait sans embûches, grâce au nouveau système de gestion informatisée que nous avons implanté en début d'exercice. Nous poursuivrons et terminerons, durant l'année en cours, l'implantation du programme de révision globale en matière informatique, une mesure visant à augmenter la fiabilité et à assurer la continuité de nos opérations.

À l'écoute de la clientèle La qualité est inhérente à tout ce que nous faisons. Depuis sa création, la SLVQ n'a pas cessé de multiplier les efforts pour que tous ses employés et partenaires offrent, à sa clientèle, un service de qualité supérieure.

Pour mieux connaître cette clientèle, la SLVQ a réalisé, en cours d'exercice, une deuxième étude auprès de 2 005 adultes francophones et anglophones du Québec. Les résultats de notre sondage ont révélé, entre autres, que 10,7 % (comparativement à 8,5 % en 1997) des Québécois adultes avaient joué à la loterie vidéo dans les 12 mois précédents. C'est là une progression éloquente dans le marché compétitif du divertissement.

Le profil du joueur de loterie vidéo est sensiblement le même qu'en 1997. Il s'agit d'un homme de 37 ans, ayant un revenu familial annuel de 39 500 dollars. Il joue à la loterie vidéo deux fois par mois, chaque fois un peu plus d'une heure, et dépense 52 $ par période de jeu.

Le rayonnement de notre expertise Témoignant une fois de plus de son leadership, la SLVQ a été l'organisatrice et l'hôte de la rencontre annuelle 1999 du Groupe des jeux électroniques. Depuis sa fondation, la SLVQ assure la présidence de cet organisme dont les membres, issus de sept provinces canadiennes et de l'état américain de l'Oregon, se rencontrent et échangent régulièrement.

Notre responsabilité sociale La notion de responsabilité sociale fait partie intégrante de notre mission. Dès le début de ses opérations, la SLVQ s'est engagée à promouvoir une utilisation responsable de ses produits. À cet égard, en étroite collaboration avec la Direction de la recherche et de la prévention du jeu pathologique, la SLVQ s'emploie à développer de nouveaux outils de sensibilisation visant à rallier ses partenaires à ses efforts.

LOTERIES VIDÉO	AU 31 MARS 2000
Nombre de sites	4 141
Nombre d'appareils	15 221
Nombre moyen d'appareils par établissement	3,6
Nombre d'habitants adultes par appareil	356

REVENUS ET COMMISSIONS	en millions de dollars
Argent inséré	3 905,4
Argent encaissé	2 977,0
Revenu	928,4
Bénéfice net	553,8
Commissions aux détaillants	278,5

RÉPARTITION PAR RÉGION DES SITES ET DES APPAREILS	Nombre de sites	Nombre d'appareils
Laval / Lanaudière / Laurentides	591	2 273
Montréal	981	4 301
Québec / Chaudière / Appalaches	549	1 812
Mauricie / Bois-Francs	345	1 145
Estrie	283	992
Saguenay / Lac Saint-Jean / Côte-Nord	283	874
Bas Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	223	632
Abitibi / Nord du Québec	155	513
Montérégie	505	1 850
Outaouais	226	829
TOTAL	**4 141**	**15 221**

Au terme de sa deuxième année d'opération d'un réseau de 168 salles, La Société des bingos du Québec inc. (SBQ) affiche un chiffre d'affaires de 40,4 millions de dollars et un bénéfice d'exploitation de 12,3 millions de dollars, avant partage avec les organismes sans but lucratif (OSBL).

Créée pour revitaliser le secteur du bingo au profit des OSBL, la SBQ est tenue par règlement de répartir, entre ces organismes, au moins 50 % des profits qu'elle réalise.

Au total, pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, c'est plus de 9 millions de dollars (73 % de ses bénéfices) que la SBQ a redistribués aux 1231 OSBL concernés. Une somme de 8,067 millions de dollars a été attribuée aux 758 organismes dont les bingos ont lieu dans les salles du réseau, alors que 975 000 dollars ont été répartis entre les 473 organismes qui ne disposent pas des installations nécessaires à la diffusion du bingo en réseau.

Conformément aux objectifs fixés lors de leur commercialisation, les produits en réseau de la SBQ ont contribué à faire augmenter les ventes du secteur du bingo et, surtout, à accroître les revenus des OSBL. Ces résultats confirment la qualité et l'efficacité des initiatives de la SBQ, particulièrement en cette deuxième année d'opération dans un marché stable.

Bonification des produits Au cours de l'année 1999-2000, la SBQ n'a pas ménagé les initiatives pour dynamiser le secteur du bingo au Québec. Elle a élargi sa gamme de produits, en ayant soin de les adapter aux goûts et aux besoins de la clientèle, et elle a mis en oeuvre des activités promotionnelles originales qui ont revitalisé les jeux et contribué à soutenir les ventes.

Ainsi, en juin 1999, la SBQ a donné le coup d'envoi à la nouvelle formule du jeu en soirée, *Le Grand Tour*, en introduisant le jeu d'une figure avant la carte pleine, *Le Tour du Mille*, ainsi que le JACKPOT progressif. Cette nouvelle formule s'est avérée financièrement très positive : à la fin du trimestre suivant l'introduction du JACKPOT, les ventes moyennes par événement ont augmenté de 12 % par rapport au trimestre précédent.

PRINCIPAUX RÉSULTATS COMMERCIAUX — DU 1er AVRIL 1999 AU 31 MARS 2000

RÉGIONS	Nombre moyen de salles participantes	Nombre d'événements	Nombre moyen d'organismes participants	Ventes nettes	Commission aux exploitants	Montant versé aux organismes participants
Bas Saint-Laurent	8	1 171	41	581 235 $	27 012 $	115 979 $
Québec / Chaudière / Appalaches / Côte-Nord	23	5 216	113	5 413 991	299 395	1 080 029
Saguenay / Lac-Saint-Jean	9	1 163	32	1 019 480	50 088	203 497
Mauricie / Bois-Francs	12	1 884	41	2 269 591	124 054	452 791
Estrie	5	774	20	933 506	49 022	186 193
Montérégie	24	5 228	112	7 177 240	393 795	1 431 819
Montréal	35	8 361	183	10 527 373	599 677	2 100 505
Abitibi / Témiscamingue	8	1 122	23	956 247	50 229	190 766
Outaouais	6	1 310	31	1 223 603	66 241	244 355
Laval / Laurentides / Lanaudière	31	7 198	145	9 608 999	531 701	1 916 950
Gaspésie	7	825	17	722 103	28 552	144 038
TOTAL	168	34 252	758	40 433 368 $	2 219 766 $	8 066 922 $
ORGANISMES NON PARTICIPANTS						974 682 $
GRAND TOTAL DES MONTANTS ATTRIBUÉS AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF						9 041 604 $

Déterminée à poursuivre sur cette lancée, la SBQ a introduit, en septembre 1999, *Le Petit Tour*. Ce nouveau produit, qui a remplacé *Défi 51* en après-midi, comporte une structure de lots différente et augmente les chances de gain sur une même carte. Comme son pendant en soirée, *Le Petit Tour* offre un JACKPOT progressif et un jeu d'une figure.

Toujours dans le but d'augmenter la capacité de financement des OSBL en dynamisant ses produits en réseau, la SBQ a ajouté, en novembre 1999, *Éclair*, un jeu optionnel de type *Keno*, un produit innovateur particulièrement bien adapté au milieu du bingo. Depuis son introduction, en novembre dernier, *Éclair* affiche un taux de participation moyen de 52 % et des ventes de 2,5 millions de dollars.

Parallèlement, dans un effort visant à promouvoir le jeu de bingo au Québec, à faire connaître le réseau des salles participantes et à élargir la clientèle de ce secteur, la SBQ a réalisé d'importantes activités promotionnelles en collaboration avec des partenaires majeurs. Les très populaires concours télévisés *BINGO 2000 EN DIRECT*, en février et mars 1999, et *Bingo Y'a plein d'soleil*, en décembre dernier, sont au nombre de ces activités. Par ailleurs, pendant la saison estivale, la SBQ a présenté le *BINGO SHOW II*, une série de spectacles d'animation et d'humour. En tournée dans 24 salles de 15 régions du Québec, le *BINGO SHOW II* a amusé plus de 9 000 personnes. Lors de ces événements, la clientèle des salles visitées a augmenté de 72 %, et les ventes de bingo en réseau, de 103 %.

Communications et relations publiques Le site Internet de la SBQ abonde de renseignements pratiques. On y trouve notamment la liste des salles participantes et des activités promotionnelles, de même que des explications sur le fonctionnement des jeux. En outre, depuis quelques mois, les internautes peuvent transmettre leurs questions et leurs commentaires en étant assurés d'un suivi rapide et courtois. Cette innovation s'inscrit dans les moyens que prend la SBQ pour être continuellement à l'écoute des besoins de la clientèle et diffuser l'information utile par le biais des meilleurs moyens de communication accessibles.

Dans cet ordre d'idées, la SBQ publie deux véhicules d'information : *BINGO !* et *Réseau*. Destinée aux amateurs de bingo et tirée à 95 000 exemplaires, la publication *BINGO !* est distribuée mensuellement depuis mai 1998 dans toutes les salles reliées au réseau. Pour sa part, tiré à 1 800 exemplaires et publié quatre fois par année, le journal *Réseau* fournit aux OSBL l'information pertinente sur le secteur du bingo au Québec.

Au cours du dernier exercice financier, la SBQ a porté une attention particulière aux préoccupations et commentaires de tous les intervenants de l'industrie du bingo. Aussi, pour s'entretenir avec les exploitants de salles et les représentants d'organismes, elle a effectué, en mai et juin 1999, une tournée qui l'a menée dans plus de 10 régions du Québec et qui sera renouvelée cette année. Ces rencontres ont été des occasions privilégiées d'échanges et d'écoute des besoins. En outre, la SBQ a offert cette année aux intervenants un programme de support promotionnel pour souligner certains événements spéciaux.

Voilà autant d'initiatives qui ont contribué, au long du dernier exercice, à accroître la popularité du bingo au Québec et à doter l'industrie du bingo d'assises commerciales plus solides. Poursuivant ses efforts dans ce sens, la SBQ continue d'élaborer des approches susceptibles d'intéresser de nouvelles clientèles à ce secteur en pleine mutation.

Un nouveau clic dans l'innovation multimédia

Avant même de clore son premier exercice complet, la dernière-née de nos filiales, INGENIO, est devenue un point de mire de l'industrie mondiale des jeux de hasard et d'argent.

Effectivement, en février 2000, INGENIO a lancé la première loterie instantanée sur cédérom, *Les Trésors de la Tour* MC, une loterie fascinante et unique au monde qui a suscité un grand enthousiasme.

Créée en décembre 1998, pour développer, exploiter et commercialiser en toute exclusivité des jeux à la fois interactifs et ludiques, le divertissement multimédia, INGENIO est un véritable laboratoire où les innovations en imagerie et les animations en 3D revitalisent et actualisent le monde des loteries traditionnelles.

Cette croissance et ce rayonnement sont d'autant plus impressionnants que la jeune filiale s'est développée hors des sentiers battus. Née des talents complémentaires d'une équipe jeune et curieuse, INGENIO est caractérisée par une organisation du travail innovante, des techniques de recherche sophistiquées et une politique commerciale renouvelée.

Un trésor d'ingéniosité Avec sa création *Les Trésors de la Tour* MC, INGENIO a instauré un nouveau pont entre le milieu des loteries traditionnelles et celui du divertissement multimédia. En cette loterie instantanée interactive, complice parfaite et naturelle des nouvelles technologies, l'industrie de la loterie reconnaît d'infinies possibilités et découvre un nouveau point de départ.

Beaucoup plus qu'un simple produit qui se joue sur ordinateur, *Les Trésors de la Tour* MC est un univers d'animation qui capte l'intérêt des connaisseurs de multimédia autant que des non initiés. C'est une ambiance de jeu où les lots d'argent couronnent un moment de plaisir. C'est une vitrine qui fait la preuve que les loteries instantanées peuvent évoluer, sortir de l'ordinaire.

Les Trésors de la Tour MC et les prochaines loteries sur cédérom qu'INGENIO mettra en marché sont l'axe d'une stratégie d'affaires garante d'une croissance prometteuse et d'une rentabilité assurée. La Belgique et la Suisse Romande ont déjà signé des contrats d'importation de *Les Trésors de la Tour* MC, et plusieurs États américains s'apprêtent à emboîter le pas.

Conçue pour être distribuée dans le marché international, la loterie *Les Trésors de la Tour* MC a l'avantage déterminant de pouvoir s'adapter aux spécificités des clientèles locales et de s'intégrer parfaitement aux systèmes et aux réseaux de distribution existants dans les différents pays du monde.

Rayonner pour mieux progresser Le rayonnement international de Les *Trésors de la Tour* MC positionne INGENIO comme un chef de file de l'innovation dans le domaine des jeux de hasard et d'argent multimédias.

À peine sortie de l'incubateur, *Les Trésors de la Tour*[MC] a valu à INGENIO le premier prix *SMART-Tech 2000 SMART-Ideas* - catégorie nouveau produit technologique, décerné lors d'un important congrès en Nouvelle-Orléans. Toutes les sociétés de loterie participantes ont alors exercé leur droit de vote en reconnaissant unanimement leur appui à la loterie sur cédérom. INGENIO était la seule société non américaine inscrite au concours.

Plus qu'une Tour dans son sac ! Sans ménager ses efforts pour mettre au point et commercialiser la loterie sur cédérom, l'équipe d'INGENIO a parallèlement travaillé à d'autres réalisations. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 1999-2000, INGENIO a livré au Casino de Montréal sa première borne d'information interactive multimédia sur le jeu pathologique.

Ce projet, mené en collaboration avec la Direction de la recherche et de la prévention du jeu pathologique, aura permis une fois de plus à INGENIO de se signaler en remportant, dans le cadre du gala des Boomerangs des éditions *Info Presse*, le premier prix dans la catégorie borne d'information performante.

Internet : planifier le changement Pour l'industrie des jeux de hasard et d'argent, le réseau Internet représente à la fois une occasion à saisir et un défi de taille. Internet impose une réflexion importante dans les dynamiques d'affaires qui ont cours depuis de nombreuses années dans les marchés qui sont les nôtres. À cet égard, INGENIO exerce une veille continue sur les tendances, avenues et développements connus aujourd'hui et prévus pour demain. Nos experts travaillent à déterminer les infrastructures technologiques requises afin d'avoir sous la main, au moment propice, les solutions qui permettraient à Loto-Québec de s'intégrer au réseau Internet en toute sécurité et avec l'intégrité que requiert notre industrie.

CASILOC INC.

À la mesure de notre expansion

Filiale responsable de la construction, de l'acquisition du mobilier et de l'équipement et de la location des lieux pour les casinos d'État, Casiloc a été particulièrement active au long de l'exercice 1999-2000.

À peine terminée, dans les délais prévus, la réalisation du projet qui a fait de notre Casino de Charlevoix le centre d'un important complexe récréotouristique, Casiloc a mis en œuvre le chantier qui fera du Casino de Hull le cœur du plus important centre de villégiature urbain au Canada. Amorcée en novembre 1999, la réalisation de ce complexe de 228 millions de dollars se poursuivra au long de l'exercice 2000-2001.

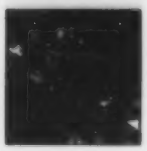

Un complexe corporatif à Montréal **Également responsable de la réalisation des grands projets corporatifs, Casiloc est le maître d'œuvre du complexe multifonctionnel dont nous avons annoncé la construction, en novembre 1999, à l'angle des rues Mill et Bridge, à Montréal. Ce complexe entrepôt et bureaux regroupera des services actuellement dispersés de Loto-Québec et du Casino de Montréal, accueillant dans l'ensemble quelque 300 employés.**

Outre les vastes aires d'entreposage, la nouvelle construction prévoit des espaces pour le rangement des archives, des bureaux, des locaux réservés à la formation, une cafétéria et une garderie de 80 places. Instaurée au profit des employés du Casino de Montréal, cette garderie sera ouverte 24 heures sur 24.

Entrepris dans le dernier trimestre de l'exercice 1999-2000, les travaux de construction du centre multifonctionnel devraient être terminés et l'édifice inauguré en septembre 2000.

LOTIM INC.

Une reprise appréciable dans l'immobilier

Notre filiale Lotim inc. partage, en parts égales avec SITQ Bureaux inc. la propriété de l'immeuble qui abrite le siège social de Loto-Québec, au 500, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal.

Reflet de la situation dans l'ensemble du secteur immobilier, l'immeuble affichait depuis quelques années un taux de vacance élevé. Avec la reprise économique, et plus particulièrement le regain de l'immobilier commercial et résidentiel, le taux d'inoccupation a chuté en 1998 et 1999. À la fin de l'exercice financier 1999-2000, l'immeuble disposait de moins de 1 % d'espaces vacants.

Ainsi, le bénéfice net d'exploitation de l'immeuble a été plus élevé que prévu, soit 3,229 millions de dollars par rapport aux objectifs de 2,38 millions de dollars fixés en début d'exercice. L'augmentation du taux d'occupation de l'immeuble a également eu un impact positif sur l'exploitation des commerces locataires, qui ont profité d'un achalandage accru et vu leurs ventes augmenter. Dans l'ensemble, au cours de l'exercice 1999-2000, la performance de l'immeuble a été excellente.

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000, Loto-Québec affiche, une fois de plus, une performance remarquable. **Les revenus consolidés** atteignent un nouveau sommet de 3,4 milliards de dollars, soit une progression de 313,9 millions de dollars ou de 10% par rapport à l'exercice précédent. Les secteurs des loteries vidéo et des loteries traditionnelles ont réalisé la plus grande part de l'augmentation du chiffre d'affaires. **Le bénéfice net consolidé** s'établit à 1,3 milliard de dollars, en hausse de 10,3 % en regard de l'année 1998-1999. Pour la première fois, le bénéfice net du secteur des loteries vidéo devance celui des loteries traditionnelles.

Les revenus et bénéfices bruts sectoriels Avec des revenus de 1,8 milliard de dollars, 6 % de plus qu'en 1998-1999, le secteur des **loteries** demeure celui dont l'apport au chiffre d'affaires de la Société est le plus important. C'est là un excellent résultat pour un secteur à maturité qui subit la compétition toujours croissante des autres jeux de hasard et d'argent. Les produits de loterie instantanée et le *Super 7* ont fait les avancées les plus marquantes. Le bénéfice brut du secteur des **loteries** s'élève à 702,7 millions de dollars, une hausse de 4,9 % par rapport à l'année antérieure. Au total, 913,8 millions de dollars ont été versés en lots aux gagnants et 121,3 millions en commissions aux détaillants.

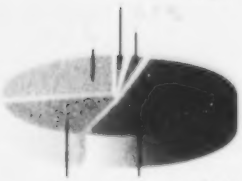

Pour sa part, le secteur des **casinos** a réalisé des revenus de 683,5 millions de dollars et une croissance de 7,9 %. Les casinos de Montréal, Charlevoix et Hull affichent des hausses respectives de 9,9 %, 16,9 % et 2 % de leur chiffre d'affaires, des résultats qui reflètent la situation particulière de chaque établissement. Ainsi, il faut se rappeler que le Casino de Montréal avait subi, en 1998-1999, les conséquences d'un arrêt de travail de 42 jours. Par ailleurs, au Casino de Charlevoix, à la suite des travaux d'agrandissement, le nombre de machines à sous est passé de 310 à 780 depuis le 24 juin 1999. Pour sa part, le Casino de Hull doit relever le défi que représente, depuis février 2000, l'arrivée d'un compétiteur direct qui exploite 1 250 machines à sous dans la région d'Ottawa-Carleton.

Le secteur de la **restauration**, dont le revenu totalise 66,6 millions de dollars, a augmenté ses ventes de 10,5 millions de dollars, une hausse de 18,8 % comparativement à l'exercice antérieur.

Toujours en progression, le secteur des **loteries vidéo** termine l'exercice avec une croissance de 20,9 % de son chiffre d'affaires. Au 31 mars 2000, plus de 15 200 appareils étaient en opération dans plus de 4 100 établissements des différentes régions du Québec, des chiffres similaires à ceux de mars 1999. La performance des loteries vidéo résulte à la fois du plein effet de l'installation des accepteurs électroniques de billets sur les appareils, de la réactivation de jeux populaires et du rajeunissement de l'aspect de certains appareils. Pour l'exercice 1999-2000, les revenus de ce secteur de jeu s'établissent à 928,4 millions de dollars. Les commissions versées aux commerçants qui exploitent nos appareils dans leurs établissements s'élèvent à 278,5 millions de dollars.

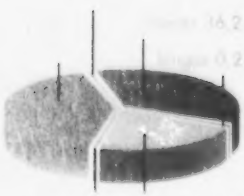

Le secteur des **bingos** a réalisé des revenus de 40,4 millions de dollars, une diminution de 2 % en regard de l'année précédente. La Société des bingos du Québec inc. a attribué 18,3 millions de dollars en lots aux gagnants et 2,2 millions de dollars en commissions aux exploitants des salles.

Le secteur du **multimédia** a enregistré ses premières recettes au cours du dernier trimestre de l'exercice, avec des royautés de l'ordre de 323 000 dollars. C'est en effet en février 2000 que INGENIO, filiale de Loto-Québec inc. a livré à Loto-Québec le disque maître de la première loterie sur cédérom au monde, *Les Trésors de la tour*[MC].

Les frais d'exploitation En hausse de 11,2 % par rapport à l'exercice précédent, les frais d'exploitation s'élèvent à 601,4 millions de dollars, ce qui représente 17,5 % du chiffre d'affaires de la Société. Cette augmentation reflète différentes réalisations. Tout d'abord, tous les secteurs d'activité de l'entreprise ont poursuivi leurs efforts pour assurer le passage harmonieux de nos systèmes informatiques à l'an 2000. Dans le secteur des loteries, le versement plus important de subventions et commandites corporatives, le lancement de la loterie sur cédérom, le déploiement des nouveaux terminaux de jeux et la restructuration du réseau de distribution des produits constituent les faits marquants de l'année. En ce qui a trait au secteur des casinos, ce sont l'application des nouvelles conventions collectives, les gratuités versées aux joueurs et les programmes de publicité et de promotion qui retiennent l'attention. Finalement, le remplacement de la centrale informatique des loteries vidéo et la première année d'opération du secteur multimédia s'ajoutent aux faits qui ont affecté à la hausse les frais d'exploitation.

Les autres éléments Les autres éléments totalisent 130,3 millions de dollars, une augmentation de 10 millions de dollars ou 8,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les taxes à la consommation (TPS et TVQ) expliquent la majorité de cette augmentation. À ce poste s'ajoutent les contributions spéciales de plus de 9 millions de dollars que le secteur des bingos a versées aux organismes sans but lucratif, à même ses bénéfices d'exploitation.

Les contributions aux gouvernements La contribution de Loto-Québec sous forme de dividendes au ministre des Finances s'établit à 1,251 milliard de dollars. À cela s'ajoutent les 36,6 millions de dollars remis au gouvernement du Québec dans divers comptes à fin déterminée, ainsi que les 81,6 millions de dollars payés au ministre du Revenu à titre de taxe sur capital et de taxe de vente du Québec (TVQ). Le total des contributions versées au gouvernement du Québec s'élève donc à plus de 1,369 milliard de dollars. D'autre part, la Société a versé au gouvernement du Canada 13,2 millions de dollars, en guise de compensation pour son retrait du domaine des loteries, et 68 millions de dollars en taxe sur les produits et services (TPS).

RAPPORT DE LA DIRECTION 63

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 63

ÉTATS FINANCIERS 64

NOTES COMPLÉMENTAIRES 67

Rapport de la direction

Le conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la direction générale la responsabilité de les préparer et au comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La Direction corporative de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent dans certains cas des jugements émanant de la direction. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec est le vérificateur des livres et comptes de la Société. Le comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Les membres du comité ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

Président du conseil d'administration
et président-directeur général
Michel Crête

Vice-président corporatif
Finances et administration
Gérald Houle, CMA

Montréal, le 26 mai 2000

Rapport du vérificateur

Au ministre d'État de l'Économie et des Finances

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 2000 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Guy Breton, FCA

Québec, le 26 mai 2000

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
	en milliers de dollars	
REVENUS	**3 444 225**	3 130 279
COÛT DES VENTES (NOTE 3)	**1 386 745**	1 267 637
BÉNÉFICE BRUT	**2 057 480**	1 862 642
FRAIS D'EXPLOITATION		
DÉPENSES D'OPÉRATION	**527 214**	456 759
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	**68 044**	74 451
AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS	**308**	4 386
INTÉRÊTS – NET (NOTE 4)	**5 863**	4 796
	601 429	540 392
BÉNÉFICE AVANT ÉLÉMENTS SUIVANTS	**1 456 051**	1 322 250
PAIEMENTS SPÉCIAUX (NOTE 5)	**25 792**	25 296
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES	**48 638**	44 139
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC	**55 830**	50 812
	130 260	120 247
BÉNÉFICE NET	**1 325 791**	1 202 003

INFORMATION SECTORIELLE (NOTE 19)

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
	en milliers de dollars	
SOLDE AU DÉBUT	**94 225**	89 823
BÉNÉFICE NET	**1 325 791**	1 202 003
	1 420 016	1 291 826
DIVIDENDES	**(1 251 000)**	(1 162 000)
FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (NOTE 6)	**(16 348)**	(17 133)
CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (NOTE 7)	**(20 240)**	(18 468)
	(1 287 588)	(1 197 601)
SOLDE À LA FIN	**132 428**	94 225

BILAN CONSOLIDÉ

	AU 31 MARS 2000	
	2000	1999
	en milliers de dollars	
ACTIF		
À COURT TERME		
FONDS EN CAISSE - CASINOS	**28 686**	25 960
ENCAISSE	**26 979**	11 549
DÉBITEURS (NOTE 8)	**53 468**	51 086
STOCKS (NOTE 9)	**7 925**	8 501
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	**17 987**	33 591
	135 045	130 687
PLACEMENT	**35 417**	18 839
IMMOBILISATIONS (NOTE 10)	**470 764**	405 657
BREVETS	**926**	911
FRAIS REPORTÉS	**923**	1 231
	643 075	557 325
PASSIF		
À COURT TERME		
EMPRUNTS BANCAIRES (NOTE 11)	**247 923**	196 649
LOTS AUX GAGNANTS	**41 774**	35 150
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS (NOTE 12)	**165 324**	156 036
PROVISIONS RELATIVES AUX LOTS (NOTE 13)	**39 238**	38 325
REVENUS REPORTÉS	**16 218**	36 770
	510 477	462 930
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ, ÉMIS ET PAYÉ:		
1 700 ACTIONS D'UNE VALEUR NOMINALE DE 100 $ CHACUNE	**170**	170
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	**132 428**	94 225
	132 598	94 395
	643 075	557 325

ENGAGEMENTS (NOTE 14)

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (NOTE 15)

Pour le conseil d'administration

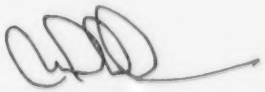

Président du conseil d'administration
Michel Crête

Président du comité de vérification
Robert Crevier CA

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000	
	2000	1999
	en milliers de dollars	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
BÉNÉFICE NET	**1 325 791**	1 202 003
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE :		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	**68 044**	74 451
AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS	**308**	4 386
CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	**3 139**	2 867
QUOTE-PART DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	**(14)**	(316)
VARIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF LIÉS À L'EXPLOITATION (NOTE 16)	**(1 271)**	(14 081)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**1 395 997**	1 269 310
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
DIVIDENDES VERSÉS	**(1 262 000)**	(1 105 000)
EMPRUNTS BANCAIRES	**51 274**	(57 552)
CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	**(19 745)**	(17 816)
FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME	**(16 348)**	(17 133)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(1 246 819)**	(1 197 501)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	**(113 919)**	(51 917)
DÉPÔTS POUR L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	**(360)**	(10 177)
ACQUISITION DE PLACEMENT	**(16 578)**	(18 839)
ACQUISITION DE BREVETS	**(165)**	(761)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**(131 022)**	(81 694)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	**18 156**	(9 885)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	**37 509**	47 394
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (NOTE 16)	**55 665**	37 509

NOTE 1 CONSTITUTION ET FONCTION

La Société des loteries du Québec (la Société), désignée sous le nom de Loto-Québec, est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. Selon sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre S-13.1), elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loterie ainsi que d'exercer les commerces qui contribuent à l'exploitation d'un casino d'État. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en œuvre dans les domaines de sa compétence.

NOTE 2 CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société avec ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit:

- Lotim inc.
- La Société des casinos du Québec inc.
- Casiloc inc.
- La Société des loteries vidéo du Québec inc.
- Resto-Casino inc.
- Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.
- La Société des bingos du Québec inc.
- World Gaming Consultants, inc.
- 9059-3849 Québec inc.

Le placement dans la Société en commandite Manoir Richelieu est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Revenus

Loteries

Le revenu brut des ventes de billets de loterie et de bingo est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu des ventes de billets de loteries instantanées, lequel est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les escomptes aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portés aux frais payés d'avance.

Casinos et loteries vidéo

Les revenus provenant de l'exploitation de ces secteurs d'activité correspondent à la différence entre les mises et les lots attribués.

Multimédia

Les revenus représentent des redevances basées sur un certain pourcentage du total du prix de vente au consommateur de la loterie cédérom. Ces revenus sont reconnus lorsque l'imprimeur livre la loterie cédérom aux sociétés de loteries.

Lots attribués

Les lots attribués aux ventes de billets relatives aux produits du secteur des bingos et de certains produits du secteur des loteries sont déterminés selon un taux théorique appliqué aux ventes.

En plus des lots de loterie payables en argent ou en biens, la Société attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

Stocks

Loteries vidéo

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de remplacement.

Restauration
Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les méthodes d'établissement du coût sont les suivantes :

Aliments et boissons : coût moyen
Matériel de cuisine : stock de base

Immobilisations
Les immobilisations sont présentées à leur coût et elles sont amorties, sauf les œuvres d'art, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Immeubles	2 % à 6 2/3 %, 10 % et 20 %	Aménagement intérieur	10 % à 20 %
		Mobilier de bureau	10 % et 20 %
Aménagement des stationnements	6 2/3 %	Améliorations locatives	10 % à 20 %
Aménagement des stationnements loués	20 % et 36,36 %	Équipement	10 % à 33 1/3 %
Aménagement extérieur	10 % et 14,29 %	Matériel roulant	30 %

Brevets
Les brevets sont présentés au coût et ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Frais reportés
Les frais reportés représentent le coût du pont des Îles, propriété de la Ville de Montréal, qui a été défrayé par une filiale de la Société. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 10 p. cent.

NOTE 3 COÛT DES VENTES

	2000	1999
	en milliers de dollars	
LOTERIES		
Lots attribués	**913 752**	859 155
Escomptes aux détaillants	**121 286**	114 015
Impression des billets	**30 115**	25 217
	1 065 153	998 387
CASINOS	**1 177**	–
LOTERIES VIDÉO		
Commissions aux détaillants	**278 522**	230 388
Impression	**703**	646
	279 225	231 034
BINGOS		
Lots attribués	**18 265**	18 572
Commissions aux exploitants	**2 220**	2 256
Impression des cartes	**402**	444
	20 887	21 272
RESTAURATION	**20 303**	16 944
	1 386 745	1 267 637

NOTE 4 **INTÉRÊTS – NET**

	2000	1999
	en milliers de dollars	
Intérêts sur emprunts bancaires	**6 985**	5 873
Intérêts sur dépôts à terme	**(1 122)**	(1 077)
	5 863	4 796

NOTE 5 **PAIEMENTS SPÉCIAUX**

	2000	1999
	en milliers de dollars	
Compensation au gouvernement du Canada	**13 172**	12 981
Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu	**3 125**	2 551
Commissions spéciales aux OSBL	**453**	465
Compensations aux OSBL participants	**8 067**	8 254
Compensations aux OSBL non participants	**975**	1 045
	25 792	25 296

Compensation au gouvernement du Canada

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 M$ en dollars de 1979, soit 53,7 M$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 (1999 : 52,7 M$).

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par la Société selon la convention intervenue entre les provinces et les sociétés de loteries régionales.

Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu

En vertu de l'entente de garantie et selon les modalités de distribution prévues à l'entente de partenariat, la contribution nette représente la portion minimum des liquidités générées par les opérations du Casino de Charlevoix à remettre aux partenaires, déduction faite de la quote-part de la Société dans les bénéfices nets générés par le Manoir Richelieu.

Commissions spéciales aux organismes sans but lucratif (OSBL)

Pour donner suite à la décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux organismes sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

Compensations aux organismes sans but lucratif (OSBL)

La révision du règlement sur le bingo, mise en application le 15 octobre 1999, établit les compensations aux OSBL, comme suit :

Participants

La Société des bingos du Québec inc. accorde aux organismes de charité ou aux organismes religieux, titulaires d'une licence de bingo, un montant équivalent à 36,4 p. cent des ventes de billets du bingo moins la valeur des lots versés aux gagnants du jeu (20 p. cent des ventes de billets du bingo avant la révision) ou 50 p. cent du bénéfice net produit par le bingo, sans tenir compte des compensations aux OSBL non participants, selon le plus élevé des deux.

Non participants
La Société des bingos du Québec inc. accorde un montant équivalent à 5,45 p. cent des ventes de billets du produit GRAND TOUR, moins la valeur des lots versés aux gagnants de ce jeu, aux organismes de charité ou organismes religieux, titulaires de licences de bingo qui ne participent pas au bingo de la Société (3 p. cent des ventes de billets du produit GRAND TOUR avant la révision).

NOTE 6 FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

En vertu de sa loi constitutive, la Société verse annuellement au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, à même l'excédent de ses revenus sur ses dépenses, une somme correspondant à 6 p. cent du bénéfice net réalisé au cours de l'exercice précédent par les filiales de la Société relatives à l'exploitation des casinos d'État et à la gestion des commerces qui y contribuent.

NOTE 7 CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2000	1999
	en milliers de dollars	
Ministère des Finances	**11 640**	9 668
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	**5 000**	5 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux	**3 000**	–
Ministère de la Culture et des Communications	**–**	3 000
Ministère des Affaires municipales	**600**	800
	20 240	18 468

NOTE 8 DÉBITEURS

	2000	1999
	en milliers de dollars	
Grossistes	**20 671**	22 866
Détaillants	**15 785**	22 187
Divers	**17 012**	6 033
	53 468	51 086

NOTE 9 STOCKS

	2000	1999
	en milliers de dollars	
LOTERIES VIDÉO		
Modules – appareils de loteries vidéo	**3 010**	5 247
RESTAURATION		
Aliments et boissons	**3 739**	2 095
Matériel de cuisine	**1 176**	1 159
	4 915	3 254
	7 925	8 501

NOTE 10 IMMOBILISATIONS

	2000			1999
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	en milliers de dollars			
Terrains	**29 797**	–	**29 797**	23 816
Immeubles	**201 816**	**42 019**	**159 797**	163 377
Aménagement des stationnements	**75 494**	**27 232**	**48 262**	52 783
Aménagement des stationnements loués	**4 922**	**1 131**	**3 791**	3 845
Aménagement extérieur	**18 886**	**7 996**	**10 890**	11 708
Aménagement intérieur	**71 087**	**39 517**	**31 570**	35 787
Mobilier de bureau et matériel roulant	**20 310**	**12 945**	**7 365**	7 551
Améliorations locatives	**35 948**	**15 190**	**20 758**	6 581
Équipement	**358 317**	**218 367**	**139 950**	89 650
Oeuvres d'art	**2 502**	–	**2 502**	2 126
Construction en cours	**16 082**	–	**16 082**	8 433
	835 161	**364 397**	**470 764**	405 657

NOTE 11 EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires à demande sont autorisés par le gouvernement du Québec jusqu'à un montant de 425 M$ et ils portent intérêt au taux du marché.

NOTE 12 CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2000	1999
	en milliers de dollars	
Fournisseurs et frais courus	**105 267**	87 068
Dividendes	**46 000**	57 000
Société en commandite Manoir Richelieu	**5 676**	2 551
Taxe de vente du Québec	**4 545**	4 979
Taxe sur les produits et services	**3 836**	4 438
	165 324	156 036

NOTE 13 PROVISIONS RELATIVES AUX LOTS

	2000	1999
	en milliers de dollars	
Provision pour les lots non réclamés	**12 431**	18 235
Provision pour les écarts de structures de lots	**26 807**	20 090
	39 238	38 325

La provision pour les lots non réclamés est constituée des lots non réclamés de tous les produits de la Société excluant les jeux pan-canadiens. Cette somme sert aux versements de lots bonis et de lots aux détaillants.

La provision pour les écarts de structures de lots relative aux produits du secteur bingos et à certains produits du secteur loteries est constituée des écarts entre le montant théorique des lots à attribuer selon la structure de lots et le montant effectivement payable. Les sommes de cette provision servent principalement à combler les manques à gagner occasionnels entraînés par les structures de lots qui excèdent le montant prévu. De plus, cette provision peut, après approbation du conseil d'administration, être utilisée pour attribuer des lots bonis, acquitter toute réclamation éventuelle en rapport avec les jeux ou être incluse aux résultats.

NOTE 14 ENGAGEMENTS

Baux

En vertu d'un bail échéant en 2003, la Société doit verser un montant total minimum de 21,3 M$ pour la location des espaces occupés par son siège social dans un immeuble qu'elle détient, en propriété indivise, à part égale avec SITQ Bureaux inc., représentant au consolidé, un engagement de 10,6 M$. De plus, la Société est liée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en 2014 pour la location de locaux administratifs. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement de 2 à 5 ans.

Les paiements minimums futurs, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2001	15 031
2002	12 417
2003	10 836
2004	6 836
2005	4 069
2006 ET SUBSÉQUEMMENT	15 698
	64 887

Réseau de loteries en direct

Le gouvernement a autorisé la Société, par l'entremise d'une de ses filiales, à remplacer ses terminaux de jeux de loteries pour un montant n'excédant pas 78,0 M$, dont 72,9 M$ (1999 : 16,9 M$) étaient comptabilisés au 31 mars 2000. À cette date, les engagements contractuels relatifs à ce projet totalisaient 4,4 M$ (1999 : 58,6 M$).

Loteries vidéo

En décembre 1997, le gouvernement du Québec a autorisé une filiale de Loto-Québec à acquérir un système central comportant des contrôleurs de site pour un montant n'excédant pas 20,0 M$, dont 6,0 M$ (1999 : 3,3 M$) étaient comptabilisés au 31 mars 2000. À cette date, les engagements relatifs à ce projet totalisaient 13,6 M$ (1999 : 15,9 M$).

De plus, en août 1999, le gouvernement du Québec a également autorisé cette même filiale à acquérir des lecteurs de codes à barres pour l'exploitation de systèmes de loteries vidéo pour un montant n'excédant pas 7,0 M$. Au 31 mars 2000, aucun engagement n'a été pris à cet égard.

Agrandissement du Casino de Hull et construction d'un complexe de villégiature

Dans le cadre de ce projet, le gouvernement du Québec a autorisé une filiale de Loto-Québec à acquérir des terrains pour un montant n'excédant pas 4,8 M$, dont 2,9 M$ étaient comptabilisés au 31 mars 2000 ainsi que de conclure une entente pour la location de terrains pour une durée d'au plus cinquante ans.

L'ensemble du budget d'implantation s'élève à 228,0 M$. Au 31 mars 2000, 12,7 M$ étaient comptabilisés et les engagements à cette date s'élevaient à 20,9 M$.

Complexe Bridge-Mill

La Société, par l'entremise d'une de ses filiales, procède à la construction d'un édifice pour des espaces à bureaux et des entrepôts regroupant l'ensemble des activités réalisées dans la région de Montréal autres qu'au siège social.

L'ensemble du budget d'immobilisations s'élève à 42,2 M$. Au 31 mars 2000, 9,3 M$ ont été inscrits aux immobilisations et les engagements à cette date s'élevaient à 11,9 M$.

Contributions au gouvernement du Québec

Ministère des Finances

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère des Finances, des sommes pour financer certains projets et activités du plan de relance de l'industrie des courses de chevaux. Cette contribution temporaire équivaut à la commission annuelle perçue par les hippodromes du Québec à l'égard des appareils de loteries vidéo. La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de cet engagement.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

À la suite de l'abrogation des casinos forains, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du MAPAQ à verser dans un compte à fin déterminée une somme de 5 M$ par année pendant cinq ans à compter de l'année civile 1998. À son expiration, l'entente sera renouvelable d'un commun accord entre les parties.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux des sommes totalisant 44,0 M$ réparties sur six ans pour financer des activités de prévention du jeu pathologique et des services de traitement des joueurs pathologiques. Pour les prochains exercices, les versements relatifs au solde de l'engagement, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2001	3 000
2002	8 000
2003	10 000
2004	10 000
2005	10 000
	41 000

Ministère des Affaires municipales

À la suite de l'abrogation des casinos temporaires, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du ministère des Affaires municipales à verser, dans un compte à fin déterminée, des sommes totalisant 2,6 M$ réparties sur cinq ans pour financer certains organismes, projets et activités du secteur du loisir et du sport. Pour les prochains exercices, les versements relatifs au solde de l'engagement, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2001	500
2002	400
2003	300
	1 200

NOTE 15 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 9 mai 2000, le gouvernement du Québec a autorisé une filiale de Loto-Québec à acquérir des appareils de loteries vidéo pour un montant n'excédant pas 219 M $.

NOTE 16 FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2000	1999
	en milliers de dollars	
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
Fonds en caisse – casinos	**28 686**	25 960
Encaisse	**26 979**	11 549
	55 665	37 509
VARIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF LIÉS À L'EXPLOITATION		
Débiteurs	**(2 382)**	(10 092)
Stocks	**576**	(1 757)
Frais payés d'avance	**1 605**	(6 927)
Lots aux gagnants	**6 624**	(1 833)
Créditeurs et frais courus	**11 945**	(3 405)
Provisions relatives aux lots	**913**	(8 752)
Revenus reportés	**(20 552)**	18 685
	(1 271)	(14 081)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts payés	**7 003**	6 100
Frais payés d'avance transférés aux immobilisations	**14 359**	173

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la société mère, de La Société des loteries vidéo du Québec inc., de La Société des bingos du Québec inc. et de Ingenio, filiale de Loto-Québec inc. participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ces régimes s'élèvent à 1,8 M$ (1999 : 1,6 M$). Les obligations de l'employeur envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

La Société des casinos du Québec inc. et Resto-Casino inc. offrent à leurs employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Elles versent un montant égal à la cotisation de l'employé jusqu'à concurrence de 5 p. cent du traitement annuel de base. La cotisation de l'employeur est acquise à l'employé lors de son versement. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ce régime s'élèvent à 6,0 M$ (1999 : 4,9 M$).

NOTE 18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE

2000
en milliers de dollars

SECTEURS D'ACTIVITÉ	LOTERIES[1]	CASINOS	LOTERIES VIDÉO	BINGOS	MULTIMÉDIA	RESTAURATION	ÉLIMINATION TRANSACTIONS INTERSOCIÉTÉS	CHIFFRES CONSOLIDÉS
REVENUS	1 768 224	683 461	928 412	40 433	323	66 558	(43 186)	3 444 225
COÛT DES VENTES	1 065 476	1 177	279 225	20 887	–	20 303	(323)	1 386 745
BÉNÉFICE BRUT	702 748	682 284	649 187	19 546	323	46 255	(42 863)	2 057 480
FRAIS D'EXPLOITATION								
DÉPENSES D'OPÉRATION[1]	162 957	321 446	36 776	5 299	4 488	39 111	(42 863)	527 214
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	12 729	37 239	12 123	950	70	4 933	–	68 044
AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS	–	263	–	–	–	45	–	308
INTÉRÊTS - NET[1]	(4 168)	11 609	(1 541)	(31)	(6)	–	–	5 863
	171 518	370 557	47 358	6 218	4 552	44 089	(42 863)	601 429
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT ÉLÉMENTS SUIVANTS	531 230	311 727	601 829	13 328	(4 229)	2 166	–	1 456 051
PAIEMENTS SPÉCIAUX	13 625	3 125	–	9 042	–	–	–	25 792
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES[1]	17 458	8 339	22 362	479	–	–	–	48 638
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC[1]	20 085	9 559	25 637	549	–	–	–	55 830
	51 168	21 023	47 999	10 070	–	–	–	130 260
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	480 062	290 704	553 830	3 258	(4 229)	2 166	–	1 325 791

[1] Des coûts indirects ont été assumés par le secteur des loteries et sont imputés à d'autres secteurs d'activité en fonction de leur utilisation. Un montant de 50,0 M$ a été imputé aux résultats du secteur des casinos, un montant de 47,8 M$ à celui des loteries vidéo et un montant de 1,9 M$ à celui des bingos.

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE

1999
en milliers de dollars

SECTEURS D'ACTIVITÉ	LOTERIES[1]	CASINOS	LOTERIES VIDÉO	BINGOS	RESTAURATION	ÉLIMINATION TRANSACTIONS INTERSOCIÉTÉS	CHIFFRES CONSOLIDÉS
REVENUS	1 668 625	633 495	767 969	41 252	56 037	(37 099)	3 130 279
COÛT DES VENTES	998 387	–	231 034	21 272	16 944	–	1 267 637
BÉNÉFICE BRUT	670 238	633 495	536 935	19 980	39 093	(37 099)	1 862 642
FRAIS D'EXPLOITATION							
DÉPENSES D'OPÉRATION [1]	137 742	288 149	30 242	4 934	32 791	(37 099)	456 759
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	8 318	36 233	23 770	945	5 185	–	74 451
AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS	–	4 153	–	–	233	–	4 386
INTÉRÊTS - NET [1]	(5 720)	13 108	(2 624)	32	–	–	4 796
	140 340	341 643	51 388	5 911	38 209	(37 099)	540 392
BÉNÉFICE AVANT ÉLÉMENTS SUIVANTS	529 898	291 852	485 547	14 069	884	–	1 322 250
PAIEMENTS SPÉCIAUX [1]	13 446	2 551	–	9 299	–	–	25 296
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES [1]	16 146	8 241	19 286	466	–	–	44 139
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC [1]	18 654	9 475	22 147	536	–	–	50 812
	48 246	20 267	41 433	10 301	–	–	120 247
BÉNÉFICE NET	481 652	271 585	444 114	3 768	884	–	1 202 003

[1] Des coûts indirects ont été assumés par le secteur des loteries et sont imputés à d'autres secteurs d'activité en fonction de leur utilisation. Un montant de 45,9 M$ a été imputé aux résultats du secteur des casinos, un montant de 39,9 M$ à celui des loteries vidéo et un montant de 2,0 M$ à celui des bingos.

31 mars 2000

en milliers de dollars	2000	1999	1998	1997	1996
RÉSULTATS CONSOLIDÉS					
REVENUS	3 444 225	3 130 279	2 837 442	2 619 613	2 257 280
COÛT DES VENTES					
LOTERIES					
LOTS ATTRIBUÉS	913 752	859 155	805 233	781 110	786 589
ESCOMPTES AUX DÉTAILLANTS	121 286	114 015	107 677	104 813	104 568
IMPRESSION DES BILLETS	30 115	25 217	23 197	22 389	22 383
SOUS-TOTAL LOTERIES	1 065 153	998 387	936 107	908 312	913 540
CASINOS	1 177	–	–	–	–
LOTERIES VIDÉO					
COMMISSIONS AUX DÉTAILLANTS	278 522	230 388	175 627	139 884	93 170
IMPRESSION	703	646	511	532	507
SOUS-TOTAL LOTERIES VIDÉO	279 225	231 034	176 138	140 416	93 677
BINGOS					
LOTS ATTRIBUÉS	18 265	18 572	6 556	–	–
COMMISSIONS AUX EXPLOITANTS	2 220	2 256	795	–	–
IMPRESSION DES CARTES	402	444	102	–	–
SOUS-TOTAL BINGOS	20 887	21 272	7 453	–	–
RESTAURATION (CASINO)	20 303	16 944	14 812	13 658	7 342
TOTAL	1 386 745	1 267 637	1 134 510	1 062 386	1 014 559
BÉNÉFICE BRUT	2 057 480	1 862 642	1 702 932	1 557 227	1 242 721
FRAIS D'EXPLOITATION					
LOTERIES	162 957	137 742	128 664	118 545	113 486
CASINOS	278 583	251 050	239 611	228 468	134 514
LOTERIES VIDÉO	36 776	30 242	38 244	33 303	28 313
BINGOS	5 299	4 934	2 600	–	–
MULTIMÉDIA	4 488	–	–	–	–
RESTAURATION	39 111	32 791	30 383	28 387	14 895
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	68 044	74 451	72 375	67 124	59 153
AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS	308	4 386	4 588	6 904	4 893
INTÉRÊTS – NET	5 863	4 796	6 616	10 512	9 244
	601 429	540 392	523 081	493 243	364 498
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	1 456 051	1 322 250	1 179 851	1 063 984	878 223
PAIEMENTS SPÉCIAUX	25 792	25 296	16 789	13 474	13 344
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES	48 638	44 139	35 753	34 282	28 418
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC	55 830	50 812	36 899	34 179	28 065
	130 260	120 247	89 441	81 935	69 827
BÉNÉFICE NET	1 325 791	1 202 003	1 090 410	982 049	808 396

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

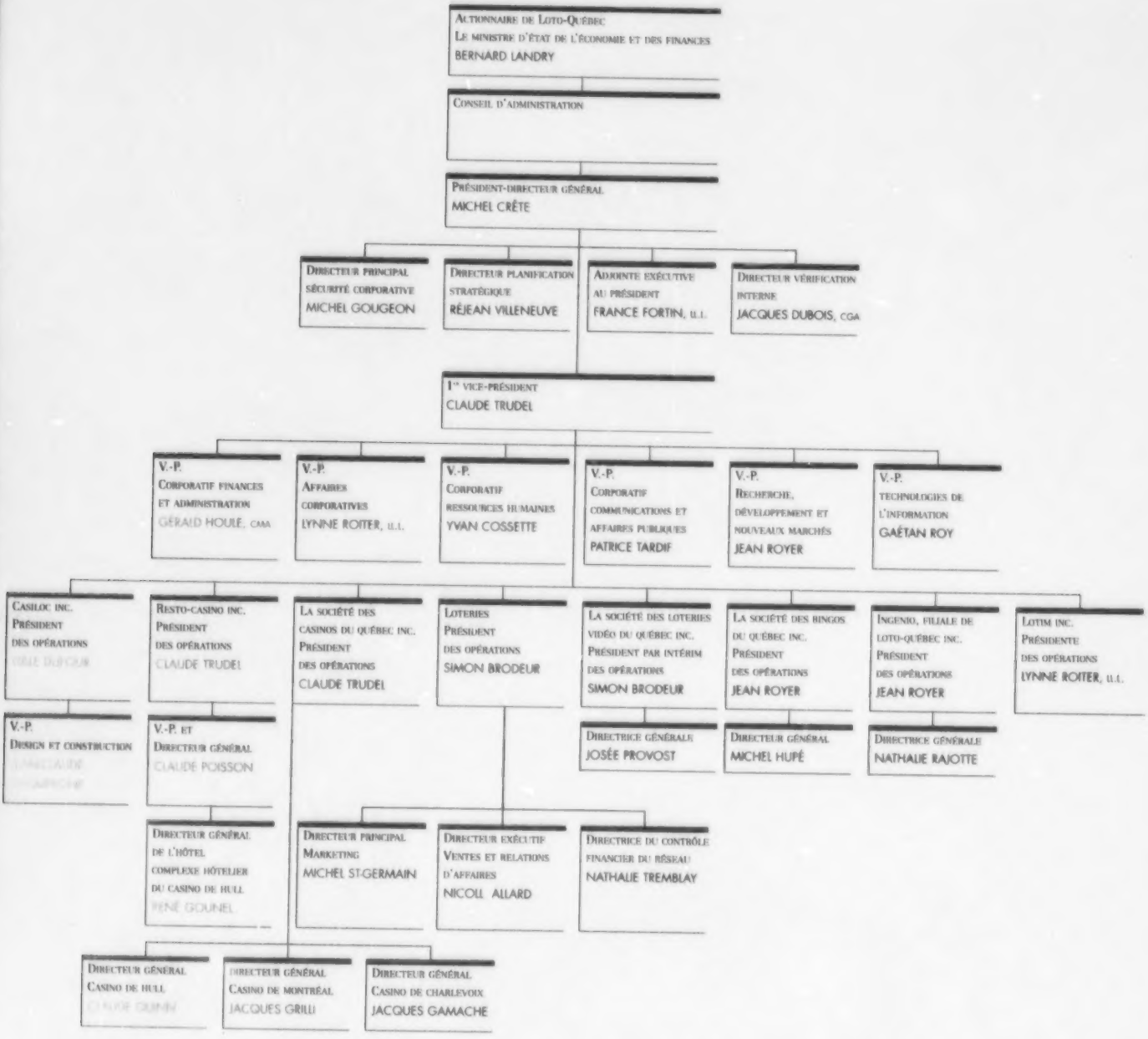

Michel Crête | Lorrain Audy | Joseph Benarrosh | Roger Blais | Robert Crevier | Francine De Montigny-La Haye | Socrates Goulakos | Lynne Roiter

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHEL CRÊTE
Mont-Royal, président du conseil d'administration, président-directeur général de Loto-Québec

LORRAIN AUDY ■
Repentigny, directeur général, Association des directeurs de Police et de Pompiers du Québec

JOSEPH BENARROSH
Montréal, président, JJDS Capital Inc.

ROGER BLAIS
Gatineau, ingénieur, Génie physique

ROBERT CREVIER, CA ▲■
Montréal, conseiller en gestion

FRANCINE DE MONTIGNY-LA HAYE
Montréal, associée directeur, NATIONAL-Montréal

SOCRATES GOULAKOS, CA▲
Mont-Royal, associé, Dragonas Goulakos, comptables agréés

LYNNE ROITER, LL.L.
Westmount, vice-présidente, Affaires corporatives, secrétaire de la Société

▲ Membre du comité de vérification
■ Membre du comité de sécurité

DIRECTION

MICHEL CRÊTE
Président du conseil d'administration, président-directeur général, Loto-Québec

SIMON BRODEUR
Président des opérations, Loteries
Président des opérations, par intérim, La Société des loteries vidéo du Québec inc.

YVAN COSSETTE
Vice-président corporatif, Ressources humaines

GILLE DUFOUR
Président des opérations, Casiloc inc.

FRANCE FORTIN, LL.L.
Adjointe exécutive au président

GÉRALD HOULE, CMA
Vice-président corporatif, Finances et administration

LYNNE ROITER, LL.L.
Vice-présidente, Affaires corporatives, secrétaire de la Société

GAÉTAN ROY
Vice-président, Technologies de l'information

JEAN ROYER
Président des opérations, La Société des bingos du Québec inc.
Président des opérations, INGENIO, filiale de Loto-Québec inc.
Vice-président, Recherche, développement et nouveaux marchés

PATRICE TARDIF
Vice-président corporatif, Communications et affaires publiques

CLAUDE TRUDEL
Président des opérations, La Société des casinos du Québec inc.
Président des opérations, Resto-Casino inc.
1er vice-président, Loto-Québec

RÉPARTITION

des fonctions corporatives

Planification stratégique : à l'origine d'une évolution cohérente
Orientation des programmes d'action et des initiatives des unités administratives et des filiales en fonction des valeurs, des priorités et des objectifs corporatifs.

Sécurité corporative : probité du personnel; intégrité des opérations; protection des lieux et des installations
Développement et mise en œuvre des normes et procédures de sécurité propres à chacune des installations et des opérations de Loto-Québec et de ses filiales
Implantation, coordination et suivi de mesures de prévention et de plans d'action
Renforcement de la sécurité informatique

Finances et administration : contrôle et support aux opérations
Enregistrement comptable des transactions de la Société et de ses filiales
Analyses et informations financières nécessaires à la prise de décision
Contrôle opérationnel et budgétaire sur l'ensemble des opérations
Gestion de trésorerie et optimisation des fonds de la Société
Gestion du portefeuille d'assurances
Approvisionnement en biens et services
Gestion des immeubles et services généraux

Vérification interne : évaluation méthodique et soutenue des systèmes de contrôle
Évaluation des risques actuels et potentiels
Expertise conseil et de soutien à la direction dans ses démarches d'optimisation des ressources
Intégration des gestionnaires au processus d'évaluation de leurs activités

Affaires corporatives : maintien de l'intégrité et de la crédibilité; rayonnement international
Secrétariat corporatif de Loto-Québec et de ses filiales
Service juridique corporatif
Élaboration et suivi de l'application du Code d'éthique et de déontologie et des politiques corporatives
Élaboration et mise en œuvre du programme corporatif de recherche scientifique et de prévention du jeu pathologique
Gestion des ressources documentaires
Administration de la filiale Lotim
Tenue du secrétariat général de la World Lottery Association (WLA)

Ressources humaines : développement et valorisation des compétences
Élaboration, implantation et suivi des politiques, programmes et systèmes de gestion pour tous les effectifs de Loto-Québec et de ses filiales
Planification de la main-d'œuvre, embauche, intégration et formation des employés
Relations de travail
Paie et information de gestion
Dossier financier de la santé et de la sécurité du travail
Aide aux employés, préparation à la retraite
Planification et gestion de carrières
Préparation de la relève

Technologies de l'information : évolution et fiabilité des systèmes
Développement, gestion et exploitation des systèmes de loteries et de gestion des loteries, et des systèmes administratifs de Loto-Québec
Planification et contrôle du développement des infrastructures technologiques
Veille technologique; expertise conseil auprès de la direction
Adaptation des systèmes aux besoins de la clientèle
Maintien de la disponibilité maximale des systèmes de jeux
Appui technique aux détaillants et grossistes du réseau et aux utilisateurs internes de l'informatique
Soutien et assistance technique aux filiales

RÉPARTITION des fonctions corporatives

Recherche, développement et nouveaux marchés : diversification des produits; expansion des activités
Développement de produits qui favorisent la croissance et la rentabilité des secteurs de jeu
Création de passerelles entre le monde du divertissement et l'industrie des jeux de hasard et d'argent
Développement d'un laboratoire des nouvelles familles de jeux
Établissement de partenariats avec le secteur privé
Exploration du potentiel commercial extérieur des produits développés pour Loto-Québec et ses filiales

Communications et affaires publiques : maintien de la réputation corporative d'excellence; transparence des communications; présence corporative au sein de la population
Service à la clientèle
Responsabilité du déroulement des opérations du pari sur événements sportifs, des tirages et des jeux télévisés
Promotion de l'image corporative
Diffusion de l'information relative à la Société et à ses filiales
Relations avec les médias
Communications internes
Commandites
Collection d'œuvres d'art Loto-Québec

NOTRE POLITIQUE LINGUISTIQUE

En collaboration avec l'Office de la langue française, la Société poursuit l'élaboration d'une politique linguistique devant être appliquée dans tous ses secteurs d'activité, conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration*. Notre politique traite de l'usage et de la qualité du français, tant dans les communications internes de la Société que dans ses communications institutionnelles et ses relations avec le public, ses partenaires et ses fournisseurs. Sitôt complétée et approuvée par le conseil d'administration, notre politique sera diffusée au sein de Loto-Québec et de ses filiales.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

des administrateurs et dirigeants de Loto-Québec et de ses filiales

Suite à l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les membres du conseil d'administration de la Société se sont dotés d'un code d'éthique et de déontologie.

Les valeurs retrouvées dans ce code, notamment l'intégrité, la loyauté, la transparence, sont des valeurs que Loto-Québec a toujours privilégiées et auxquelles elle associe maintenant tous ses hauts dirigeants. Depuis son entrée en vigueur, le 1er septembre 1999, le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de Loto-Québec et de ses filiales est respecté à la lettre par tous ceux qui y sont soumis.

1 DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ci-après, désignent :

a) « administrateur » : un membre du conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales, qu'il exerce ou non une fonction à plein temps au sein de Loto-Québec ou d'une de ses filiales ;

b) « conseil » : le conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales ;

c) « dirigeant » : cadre contractuel dont les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du conseil ;

d) « entreprise » : toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois, ceci ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société ;

e) « filiale » : une filiale à part entière de Loto-Québec ;

f) « Loi » : la Loi sur la Société des loteries du Québec, (L.R.Q.c. S-13.1), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion ;

g) « président du conseil d'administration » : le président et directeur général de Loto-Québec ;

h) « Société » : désigne Loto-Québec.

2 PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

2.1 Le présent code s'applique aux administrateurs et dirigeants de la Société et de ses filiales qui sont tenus d'en respecter les dispositions.

2.2 L'administrateur ou le dirigeant est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société dans le meilleur intérêt du Québec. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité, de manière à favoriser l'accomplissement efficient et équitable des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et les objectifs qui suivent :

- La performance : en offrant les meilleurs produits de divertissement et les meilleurs services qui soient dans les secteurs loteries, casinos, loteries vidéo, bingos et en augmentant les fonds publics qui lui sont confiés.
- L'intégrité et la crédibilité : en faisant preuve d'une vigilance indéfectible pour assurer l'intégrité, la transparence et la crédibilité des activités de la Société.
- L'expansion : en développant de nouveaux marchés par le biais d'alliances et de partenariats, qui permettront de bonifier sensiblement l'offre des jeux traditionnels de loterie, des casinos et de loteries vidéo.
- La compétence et le savoir-faire : en favorisant le développement des compétences indispensables à la Société et en implantant des programmes qui assurent le respect des ressources humaines.
- Le rôle social : en multipliant les façons de partager avec les différents milieux et régions le fruit de ses opérations et en multipliant ses actions dans le domaine de la prévention du jeu pathologique.

2.4 L'administrateur ou le dirigeant qui, à la demande de la Société ou d'une de ses filiales, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

2.5 L'administrateur ou le dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

2.6 L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles d'éthique et de déontologie prévues au ***Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics***. Le dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables.

3 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

3.1 PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

3.1.1 L'administrateur ou le dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

3.1.2 Pour être visé par le présent code, l'intérêt détenu par un administrateur ou un dirigeant dans une autre entreprise doit être tel qu'il est susceptible de s'opposer à l'exercice de ses fonctions au sein de la Société ou d'une de ses filiales. L'administrateur ou le dirigeant qui détient un intérêt dans une entreprise est notamment en « conflit d'intérêts » dans les cas suivants :

- Si Loto-Québec ou une de ses filiales a ou est susceptible d'avoir une relation d'affaires importante avec l'entreprise, l'importance de cette relation peut être tant pour Loto-Québec que pour l'entreprise.
- Si l'entreprise est cotée à la bourse et sa relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est susceptible d'avoir un effet sur les actions en bourse.
- Si l'intérêt de l'administrateur ou du dirigeant dans l'entreprise en relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est tel qu'il peut influencer les affaires de l'entreprise.
- Si l'entreprise a conclu un contrat avec Loto-Québec ou une de ses filiales et ce contrat est tel qu'il a un impact sur l'actif de l'entreprise.
- Si l'entreprise est l'adjudicataire d'un contrat pour lequel l'administrateur ou le dirigeant a été impliqué dans le choix du fournisseur.

3.1.3 Est également considéré en conflit d'intérêts l'administrateur qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales ou le dirigeant qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales autre que son contrat d'engagement.

3.2 DÉNONCIATION ET ABSTENTION

3.2.1 L'administrateur ou le dirigeant qui :

a) a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui le met en conflit d'intérêts aux termes de l'article 3.1.2 du présent code ;

ou

b) est partie à un contrat avec la Société ou une filiale aux termes de l'article 3.1.3 ;

doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration la nature et l'étendue de son intérêt. L'administrateur doit également s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question.

3.2.2 L'administrateur ou le dirigeant doit effectuer la dénonciation requise à l'article 3.2.1 dès qu'il a connaissance qu'il est en conflit d'intérêts aux termes des articles 3.1.2 et 3.1.3. Dans le cas de l'administrateur, cette dénonciation d'intérêts doit être consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration où siège l'administrateur.

3.2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration les droits qu'il peut faire valoir contre la Société ou l'une de ses filiales en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

3.2.4 L'administrateur ou le dirigeant doit également remettre au président du conseil d'administration, avant le 1er juin de chaque année où il demeure en fonction, une déclaration sous la forme prévue.

3.2.5 Le président du conseil remet les déclarations visées par les articles au secrétaire de la Société qui les tient à la disposition des membres du conseil et des dirigeants. Les déclarations sont traitées de façon confidentielle.

3.3 DISPENSE

3.3.1 Le présent code ne s'applique pas :

a) à la détention de valeurs mobilières lorsque l'importance de cette détention ne permet vraisemblablement pas de placer l'administrateur ou le dirigeant en situation de conflit d'intérêts ;

b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'administrateur ou le dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;

c) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard, dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;

d) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;

e) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur ou le dirigeant ;

f) à un contrat d'assurance-responsabilité des administrateurs ;

g) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4 ENTRÉE EN VIGUEUR

4.1 Le présent code entre en vigueur le 1er septembre 1999.

SIÈGE SOCIAL
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8000
Télécopieur : (514) 873-8999
Site Internet :
http://www.loto-quebec.com

BUREAU DE LOTO-QUÉBEC
À QUÉBEC
955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
Télécopieur : (418) 643-2690

LA SOCIÉTÉ DES CASINOS
DU QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
15e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8080
Télécopieur : (514) 864-1886
Site Internet :
http://www.casinos-quebec.com

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES
VIDÉO DU QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
16e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8090
Télécopieur : (514) 864-3283
Site Internet :
http://www.loterie-video.qc.ca

LA SOCIÉTÉ DES BINGOS
DU QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
14e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-7777
Télécopieur : (514) 864-7332
Site Internet :
http://www.bingo-quebec.com

INGENIO, FILIALE
DE LOTO-QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
20e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-0210
Télécopieur : (514) 282-2028
Site Internet :
http://www.ingenio-quebec.com

CENTRES RÉGIONAUX

MONTRÉAL ET
NORD-OUEST DU QUÉBEC
Pierre Valcourt
Directeur des ventes
1945, rue Maurice-Gauvin
Laval (Québec) H7S 2M5
Téléphone : (450) 682-2525
1-800-361-9026
Télécopieur : (450) 687-4818

MONTRÉAL ET SUD-EST DU QUÉBEC
Ginette Morin
Directrice des ventes
470, boul. Sainte-Foy
Longueuil (Québec) J4J 1Y2
Téléphone : (450) 928-7495
1-800-361-1244
Télécopieur : (450) 928-7500

Bureau annexe :
Sherbrooke (Québec)
Téléphone : (819) 820-3162
1-800-361-1244

QUÉBEC ET EST DU QUÉBEC
Jean-Pierre Des Chênes
Directeur par intérim
955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
1-800-463-4560
Télécopieur : (418) 643-2690

Bureaux annexes :
Chicoutimi (Québec)
Téléphone : (418) 698-3563
1-800-463-4560

Rimouski (Québec)
Téléphone : (418) 727-3658
1-800-463-4560